

Grandes Cultures

VOLUME 17 N° 6 - DÉCEMBRE 2007

LE MAGAZINE DES PRODUCTEURS AU SERVICE DES PRODUCTEURS

REPORTAGE

Dans le cadre de notre dossier Semences, nous vous proposons une visite chez les Bergeron de Causapscal, producteurs de semences de céréales.

Dossier semences

Nous vous présentons un portrait complet des nouveautés des semenciers. Ils nous présentent leurs nouveaux hybrides et variétés en plus de nous dévoiler les actualités de leur industrie.

De plus, vous retrouverez dans ce dossier une analyse de la qualité des semences et un portrait de sa production au Québec.

Puceron du soya

Enquête de coût de production



www.fpccq.qc.ca

SUPPLÉMENT DE LA TERRE DE CHEZ NOUS



«LE SAVOIR-FAIRE
DES EXPERTS»

Nouvelle série T9000

LE TRACTEUR DE TOUS LES
RECORDS DANS SA CATÉGORIE

5 modèles de 335 à
535 hp à la pdf

- » Les tracteur T9000 sont conforme aux normes de phase 3 de l'EPA.
- » **40%** d'augmentation de couple afin de pouvoir passer dans des terrains difficiles ou en pente sans devoir rétrograder.
- » «**Headland management™**», le système personnalisé de gestion des tournières, qui permet de mémoriser puis, à l'aide d'un bouton, de réutiliser jusqu'à 30 réglages, afin de simplifier les virages en bout de parcelle.
- » Boîte de **16 vitesses** automatiques AutoShift™



La nouvelles série T8000

LE MEILLEUR DE SA CATÉGORIE

Avec sa réserve de puissance atteignant **56%** à la pdf.

- » Modèles disponibles avec moteur 9 litres.
Choix de 4 transmissions disponibles pouvant aller jusqu'à **50 km/h**.
- » Sur certains modèles, poussés de puissance additionnelle allant jusqu'à **44 forces** «Power Boost»

5 modèles de 175 à 270 hp à la pdf.



Dynamisme et expertise partout chez
vos concessionnaires du Québec

 **NEW HOLLAND**
AGRICULTURE

DÉCEMBRE 2007

Supplément de La Terre de chez nous (TCN)

ÉDITEUR

Direction des publications
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien, bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. : (450) 679-8483
Courriel : cultures@laterre.ca
Site Web : www.laterre.ca

DIRECTEUR

Loïc Hamon

RÉDACTEUR EN CHEF,
DÉLÉGUÉ AUX MAGAZINES
Michel Beauoyer

SECRÉTAIRE DE PRODUCTION
Lorraine Trottier

JOURNALISTE

Martine Giguère

COLLABORATEURS

Hubert Brochard, Pierre Fournier,
Fernand Marcoux, Luc Belzile,
Jacques Brodeur, Michèle Roy,
Marie-Hélène Parent, Marc Labelle,
Ramzy Yelda

CONCEPTION GRAPHIQUE

Groupe Charest

CHEF DE PRODUCTION

Carole Lalancette

INFOGRAPHISTE

Jocelyne Carrier
Céline Dupras

IMPRESSION

Imprimerie Solisco

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES

Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Sylvain Lalonde, Réal Loiseau

DIRECTEUR DES VENTES DE PUBLICITÉ

Jacques Long
Tél. : (905) 335-5700
Télec. : (905) 335-5001

TIRAGE ET ABONNEMENTS

Marie-Josée Rheault

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0832-5634

Prochaine parution : 31 janvier 2008

Date de tombée publicitaire : 3 janvier 2008

Le magazine « Grandes Cultures » paraît cinq fois par année.

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

PHOTO COUVERTURE :

Michel Beauoyer

DÉCEMBRE 2007

6 ÉDITORIAL

Une croisée des chemins

7 ACTUALITÉS

- AGA des producteurs de semences
- Enquête du coût de production
- ASRA
- Blé Agrinature
- Programme de paiement anticipé
- Règlement sur la mise en marché

DOSSIER SEMENCES

10 REPORTAGE

Dans l'univers de la semence

14 NOUVEAUTÉS

- Les nouveautés en semence pour 2008

PAGES CENTRALES

- Résultats des essais et recommandations

26 COUP D'ŒIL

La qualité sanitaire des semences de céréales

28 PORTRAIT

La production de semences généalogiques

32 PUCERON

Un hôte indésirable (1^{er} de 2 textes)

40 INSOLITE

Un maïs qui nous fait signe!

42 ENQUÊTE

Les résultats de la nouvelle enquête de coût de production

45 LA CHRONIQUE DE PIERRE FOURNIER

Tout commence par la semence

POUR NOUS REJOINDRE...

Fédération des producteurs de cultures
commerciales du Québec (FPCCQ)
555, boul. Roland-Therrien, bureau 505
Longueuil (Québec) J4H 4G4
Téléphone : 450 679-0530 • Télécopie : 450 679-6372
Courriel : fpccq@fpccq.qc.ca,
Internet : <http://www.fpccq.qc.ca>

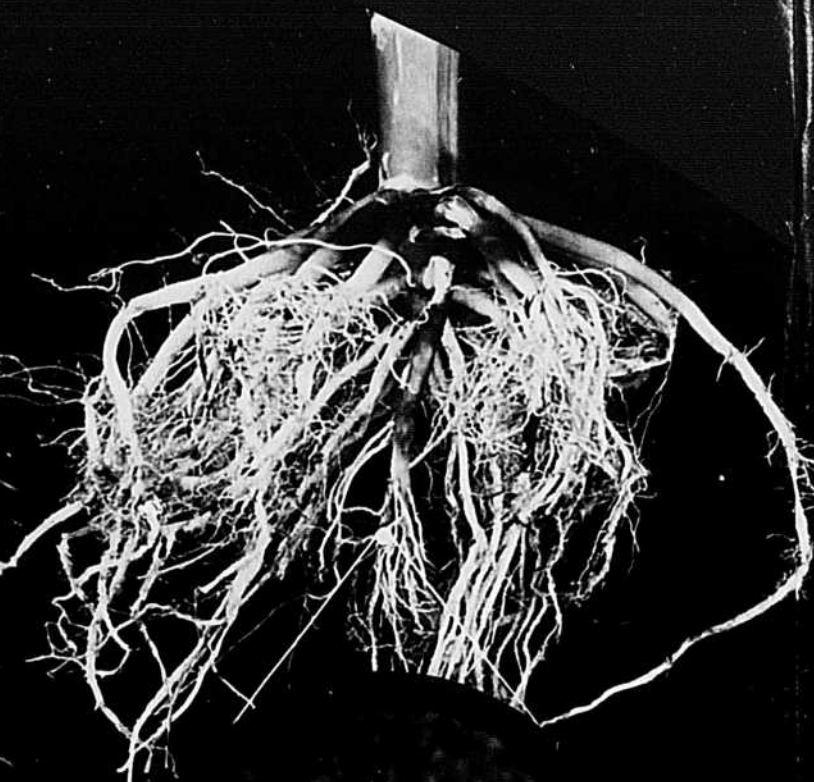


Pour obtenir l'information... et les commentaires
sur le marché des grains
Service de messagerie vocale (gratuit)
1 800 361-1345 • 1 800 361-9736 • 1 800 361-2095
514 521-1717 - Ligne de Montréal





Produit de première génération



Nouveau YieldGard VT Triple

Parce que l'amélioration du rendement commence par l'amélioration de la protection. Sur ces photographies, le vert plus brillant des tissus racinaires identifie la protéine produite contre la chrysomèle des racines du maïs. Comme on peut le voir, l'échantillon YieldGard VT à droite contient plus de protéine répartie plus uniformément dans l'ensemble de la racine. La preuve est dans la protéine.

**Options de
marchés
CANADA**



Le grain récolté à partir des produits qui portent cette marque est pleinement approuvé pour l'alimentation humaine et animale aux États-Unis et au Canada mais n'est pas approuvé en Union Européenne. Vous devez trouver pour cette récolte un marché qui n'expédiera pas ce grain ou les produits transformés à partir de ce dernier vers l'Europe. Parmi les marchés appropriés pour ce grain, on compte : alimentation animale au pays, ou négociant en grains qui consent spécifiquement à accepter ce grain et à le traiter de façon appropriée.

Pour plus de renseignements consultez le site Web de l'Association canadienne du commerce des semences.

Options de marchés et son logo est une marque de certification utilisée sous licence.

Important : Information à jour en date du 5 juin 2007 : YieldGard Plus, YieldGard Chrysomèle avec Roundup Ready Maïs 2 et YieldGard Pyrale avec Roundup Ready Maïs 2 ont été acceptés en vertu de droits acquis pour importation et utilisation dans les aliments transformés pour le bétail sur le territoire de l'UE. YieldGard Plus avec Roundup Ready Maïs 2, YieldGard VT Chrysomèle/RR2 et YieldGard VT Triple ne sont ni approuvés, ni acceptés en vertu de droits acquis, et ces caractères font l'objet d'une tolérance zéro dans les aliments transformés pour le bétail importés par l'UE. Les producteurs qui sement des produits portant la marque Options de marchés doivent communiquer avec leurs acheteurs de grains concernant leurs positions pour le commerce des grains issus de telles cultures.

Les lois nationales et internationales interdisent l'exportation de produits contenant des caractères issus de la biotechnologie vers les pays qui en interdisent l'importation.

LA PROTECTION CONTRE LES INSECTES ET LES MAUVAISES HERBES EST ENCORE PLUS SOLIDE.

VOICI LE NOUVEAU YIELDGARD VT TRIPLE^{MC}.

Exprimez tout le potentiel de rendement de votre maïs grâce à une meilleure protection des racines, à une protection des tiges et à un désherbage à large spectre. Grâce à la technologie d'incorporation de caractères VectranTM, le nouveau YieldGard VT Triple offre une protection plus constante contre les insectes. Compte tenu de la performance de désherbage imbattable de la technologie Roundup Ready², vous profitez d'une triple combinaison qui procure une protection génétique maximale adaptée aux hybrides haute performance d'aujourd'hui.

YieldGard VT^{MC} Triple



LE SYSTÈME DE
PROTECTION DU RENDEMENT



Avant d'ouvrir un sac de semence, lisez et familiarisez-vous avec les pratiques d'utilisation responsable, **incluant les règles de création d'un refuge pour la gestion de la résistance des insectes**, des caractères biotechnologiques exprimés dans la semence, tel que stipulé dans le Contrat d'utilisation de technologie de Monsanto que vous signez. En ouvrant le sac et en utilisant la semence qu'il contient, vous acceptez de vous conformer à ces principes d'utilisation responsable.

Veillez toujours lire et suivre les directives des étiquettes. Les cultures Roundup Ready² possèdent des gènes qui leur confèrent une tolérance au glyphosate, l'ingrédient actif des herbicides Roundup² pour usage agricole. Les herbicides Roundup² pour usage agricole détruiront les cultures qui ne tolèrent pas le glyphosate. Roundup Ready, Roundup, YieldGard VT Triple, YieldGard VT et le logo et Vectran sont des marques de commerce de Monsanto Technology, LLC. Titulaire de licence : Monsanto Canada Inc. [30468-7 OP 07/07]

Une croisée des chemins

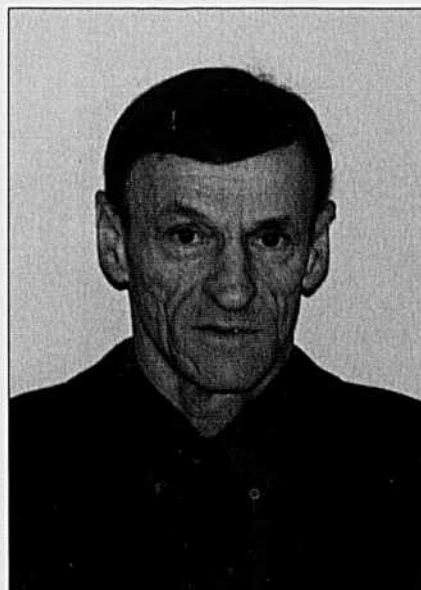
Le secteur de la production des grains de semences génalogiques est à une croisée des chemins dans certains dossiers majeurs. Les deux principaux de ces dossiers sont la Convention de production de semences ainsi que la production de semences génalogiques biologiques. Au chapitre de la Convention, le Comité des conditions et modalités des conventions de production (CCMCP) a entrepris une ronde de négociations en 2007 devant mener à une nouvelle version de celle-ci.

Le CCMCP est composé de quatre représentants de la FPCCQ, deux représentants de la Coop fédérée, deux représentants de l'Association des marchands de semences du Québec (AMSQ) et un représentant de l'Association des conditionneurs de semences *pedigree* du Québec. Au regard de la production de semences génalogiques biologiques, le Syndicat des producteurs de semences *pedigree* du Québec (SPSPQ) a récemment déposé au Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec (SPGBQ) une proposition de modifications à leur protocole de production de semences biologiques à la ferme.

De façon plus détaillée, concernant la Convention, le SPSPQ, par l'entremise de la FPCCQ, a mis en priorité sept éléments principaux à renégocier. Ces éléments sont les options de production non réalisées, la dynamique des primes des variétés publiques et privées, l'indexation de la prime, le prix de marché de référence, l'annexe de qualité, le taux de coupe et le risque de solvabilité. Depuis le début des négociations en mars 2007, les parties ont centré leurs discussions au sujet des options de production non réalisées. Il s'agit là, pour les producteurs, du principal irritant à résoudre dans la version actuelle de la Convention. Rappelons qu'un usage abusif des options par les acheteurs a mené à des taux de commercialisation de la semence certifiée avoisinant les 50 %, comme l'illustre l'article dans les pages qui suivent sur le portrait de la production et la commercialisation de la semence génalogique au Québec. Le SPSPQ entend poursuivre la négociation à partir

des mêmes bases sur lesquelles celles-ci ont été entreprises, mais il se réserve le droit de dénoncer officiellement la Convention, ce qui entraînerait un processus de négociation plus formel et une obligation de résultat pour toutes les parties.

Au sujet du protocole de production de semences biologiques à la ferme, le SPGBQ a entrepris cet automne une consultation des intervenants concernés par la question. Jusqu'à maintenant, ces consultations semblent démontrer qu'une forte majorité se rallie à la position du SPSPQ dans ce dossier, soit que le protocole nécessite d'importantes modifications et que la Financière agricole du Québec ne peut l'appuyer plus longtemps sans ces modifications. De son côté, et dans un esprit de partenariat, le SPSPQ a présenté ces modifications au SPGBQ. Celles-ci viseraient l'approvisionnement des producteurs de grains biologiques en semences génalogiques de haut statut reproduites à la ferme, l'inspection par l'Agence canadienne d'inspection des aliments et la demande de certificat de récolte à l'Association canadienne des producteurs de semences (ACPS). En retour le SPSPQ offre au SPGBQ de l'accompagner dans ses démarches pour étudier et obtenir une adaptation aux normes réglementaires de la production de semences pour leur système de production. Le SPSPQ offre aussi de mener des représentations conjointes avec le SPGBQ auprès de l'Association SeCan et les centres de recherche, publics ou privés, pour que ces organisations fassent des efforts concrets pour le développement de variétés répondant plus précisément aux besoins des producteurs de grains biologiques.



FERNAND MARCOUX
Président

Beaucoup d'autres dossiers interpellent notre organisation comme, par exemple, le cas de la sétaire géante qui a été introduite dans les mauvaises herbes interdites de l'Arrêté sur les mauvaises herbes. Cela fait en sorte que cette mauvaise herbe est maintenant prohibée du sac de semence. Si le SPSPQ appuie en général toutes les mesures susceptibles d'améliorer la qualité du produit, il entend toutefois faire des représentations dans ce cas particulier pour que les autorités reconsidèrent leur décision. Celle-ci a été prise de façon précipitée sans évaluer correctement les impacts et les coûts pour les producteurs en regard des bénéfices potentiels pour l'industrie.

En terminant, je vous invite vivement à participer à la prochaine assemblée générale annuelle (AGA) du SPSPQ qui se tiendra à Sainte-Anne-de-Beaupré les 21 et 22 février 2008. Aussi, je vous rappelle que l'Association canadienne des producteurs de semences tiendra son assemblée générale annuelle à Québec les 17 et 18 juillet 2008. Ces deux événements représenteront des occasions privilégiées d'échanger sur les préoccupations principales des producteurs de semences génalogiques.

AGA du Syndicat des producteurs de semences pedigree du Québec

Le Syndicat des producteurs de semences pedigree du Québec (SPSPQ) tiendra sa prochaine assemblée générale annuelle (AGA) les 21 et 22 février 2008 à l'Auberge La Camarine à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Les principaux sujets à l'horaire seront fort importants et les membres du conseil d'administration espèrent une grande participation des producteurs pour les consulter sur ces sujets. En premier lieu, les négociations sur une nouvelle Convention de production de semences devraient intéresser au plus haut point les producteurs. Le SPSPQ, par l'entremise de la FPCCQ, est actuellement en négociation avec les acheteurs de grains de semence généalogique dans le but d'en arriver à une nouvelle version de la Convention pour la récolte 2009. Ainsi, le SPSPQ a défini sept priorités de négociation. Ces priorités sont les options de production non réalisées, la dynamique des primes entre les variétés publiques et privées, l'indexation de la prime, le prix de marché de référence, l'annexe de qualité, le taux de coupe et le risque de solvabilité.

D'autres enjeux d'importance sont prévus dans les discussions comme la plus récente proposition du SPSPQ au Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec concernant le protocole de production de semences biologiques à la ferme. Il faut aussi noter l'inscription de la sétaire géante parmi les mauvaises herbes interdites et les conséquences pour les producteurs du Québec. Enfin, les producteurs sont invités à communiquer au SPSPQ toutes les autres questions qu'ils jugent importants de discuter à l'AGA.

AGA 2008 de l'ACPS

L'Association canadienne des producteurs de semences (ACPS) tiendra son assemblée générale annuelle (AGA) les 17 et 18 juillet 2008 à l'hôtel Hilton à Québec. L'ACPS a ainsi voulu faire coïncider son AGA avec les célébrations du 400^e anniversaire de la Vieille Capitale. Pour l'occasion, le SPSPQ est déjà à pied d'œuvre pour offrir une programmation des plus invitantes pour tous les participants. Ainsi, plusieurs activités sont déjà confirmées et le SPSPQ est d'ores et déjà à prévoir la venue de conférenciers de marque du Québec comme ailleurs.

Enquête du coût de production 2005

Nous présentons en page 42, un article expliquant les résultats finaux de l'enquête de coût de production 2005 sous le titre « ASRA : les résultats de la nouvelle enquête de coût de production ». Les sept cultures assurées à l'ASRA font l'objet de nouvelles couvertures d'assurance à compter de l'année d'assurance 2007 et les prévisions de compensation présentées dans les tableaux en tiennent compte. Nous vous rappelons que la FPCCQ considère que les résultats présentés sont corrects étant donné la méthodologie utilisée. Cependant, elle continue d'être en désaccord avec cette méthodologie et différents autres points du programme tels que le calcul des cotisations et la rémunération de l'exploitant.

ASRA

Au moment d'écrire ces lignes, la FADQ avait communiqué à la FPCCQ les chiffres du paiement de décembre 2007. Il était prévu que les producteurs reçoivent le paiement au milieu de décembre.

Les montants sont présentés au tableau 3. La FPCCQ s'est montrée en total désaccord avec les montants, considérant que les cotisations sont trop élevées. Pour l'avoine, le blé d'alimentation animale, le maïs grain et l'orge, les montants sont positifs. Pour les autres cultures, soit le blé d'alimentation humaine, le soya et le canola, les montants sont négatifs, c'est-à-dire que les compensations avancées ne permettent pas de payer complètement la cotisation. Il n'était pas prévu que les producteurs auraient à déboursier immédiatement le montant. Ils auraient alors un compte à payer à la FADQ, qui pourrait être payé à même de futures avances comme le paiement final de l'année d'assurance 2006 qui sera versé en février. Il est à noter que le paiement de décembre concerne l'année d'assurance 2007, les revenus stabilisés sont donc issus de la nouvelle enquête de coût de production (réalisée en 2005).

Blé Agrinature

Après des retards dans le démarrage de leurs opérations, Les Moulins de Soulanges fonctionne normalement depuis la fin de l'été. Cette minoterie, située à Saint-Polycarpe, appartient à trois groupes d'actionnaires – Robert Beauchemin, Agri-Fusion et Première Moisson. La production cible les farines et les boulangeries de spécialité, sans ajouts d'améliorants.

Agri-Fusion s'occupe des contrats de production offerts aux agriculteurs ainsi que de la gestion des stocks. Trois types de contrats de production sont offerts pour 2008-2009. Pour les blés sans intrants connus sous l'appellation Agrinature, Agri-Fusion offre des contrats pour les blés d'automne et les blés de printemps. De plus, pour la première fois, des contrats de production seront offerts aux blés certifiés en semi directs identifiés « Terre Vivante ». Les variétés concernées par tous ces

**Tableau 1: Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)
Résumé des compensations pour l'année d'assurance 2006
Prévisions au 27 novembre 2007**

2006		AVOINE	BLÉ FOURRAGER	BLÉ DE CONS. HUMAINE	MAIS GRAIN	ORGE	SOYA	CANOLA
		3.2 t/ha	3.3 t/ha	3.1 t/ha	7.2 t/ha	3.6 t/ha	3.0 t/ha	2.3 t/ha
Revenu stabilisé	\$/tm	256,95	280,23	348,87	205,77	249,22	325,33	473,53
Récupération ICP	\$/tm	3,34	3,63	4,26	3,10	3,19	6,96	6,59
Revenu stabilisé après récupération	\$/tm	263,61	276,60	344,61	202,67	246,03	318,37	466,95
Prix du marché	\$/tm	135,00	160,00	226,00	168,00	138,00	290,00	290,00
Compensation brute	\$/ha	379,54	384,78	367,69	249,60	378,12	85,10	406,98
Cotisation nette	\$/ha	139,16	142,10	113,48	156,28	154,47	7,23	161,55
Compensation nette	\$/ha	240,38	242,68	254,21	93,32	223,65	77,87	245,43
Déjà reçus	\$/ha	173,50	175,71	184,32	70,88	187,10	64,57	179,13
Solde à recevoir	\$/ha	66,88	66,97	69,89	22,44	56,55	13,30	66,30

Prévisions de la FPCCQ

Pour plus de détails, consultez le site Internet de la FPCCQ au www.fpccq.qc.ca à la section Soutien des revenus du Centre de documentation.

types de contrat sont les suivantes en date du mois de novembre 2007: Torka, Brio, McKenzie, Zorro, Barrie, Walton et Napier.

Le prix de base offert, livré à Saint-Polycarpe, est basé sur une moyenne de cinq mois (mai à septembre 2008) du prix à la bourse de Minneapolis, à laquelle est rajoutée une prime. Après négociation avec la Fédération des producteurs de cultures commerciales, les primes 2008 ont été fixées à 20 \$/tonne pour les blés Agrinature d'automne, à 50 \$/tonne pour les blés Agrinature de printemps, et à 25 \$/tonne pour les blés « Terre Vivante ». Chaque type de contrat bénéficie d'un prix minimum garanti, soit 236\$/tonne pour les blés Agrinature d'automne et 246 \$/tonne pour les blés Agrinature de printemps et les blés « Terre Vivante ». Pour 2008, les Moulins de Soulanges n'offrent plus une prime séparée à l'entreposage, elle est maintenant incorporée dans la formule du prix. Les producteurs sont invités à contacter Les Moulins de Soulanges pour plus d'information sur les contrats de production.

Les producteurs qui signent un contrat de production de blé avec Agri-Fusion ont droit au paiement initial géré par la Fédération, au même titre que les producteurs de blé conventionnel. Cependant, leur cédule de livraison des lots de blé

est déterminée par Agri-Fusion. La Fédération gère les paiements au fur et à mesure que les Moulins de Soulanges achètent le blé qui est entreposé chez Agri-Fusion. Les Moulins de Soulanges ont jusqu'au 1^{er} octobre 2009 pour la réception et le paiement de tous les blés sous contrat en 2008.

La capacité d'écrasement maximale des Moulins de Soulanges est actuellement d'environ 23 000 tonnes de blé par an. Cependant cette minoterie pense peut-être rajouter une deuxième unité de production, qui pourrait être opérationnelle en 2009, ce qui pourrait doubler leurs besoins en blés pour les années subséquentes.

Programme de paiement anticipé (PPA) 2007-2008

Nous vous rappelons que la Fédération offre ce nouveau programme au nom d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Celui-ci a élargi la disponibilité de ces programmes d'avances en espèces au secteur animal, tout en augmentant les plafonds d'avances disponibles à 100 000 \$ sans intérêts (au lieu de 50 000 \$) et à un montant maximum total de 400 000 \$ (au lieu de 250 000 \$). Cela faisait en sorte que les grains produits et consommés à la ferme n'étaient plus

admissibles à ces avances; seulement les grains commercialisés sont admissibles dorénavant.

Tel qu'il a été mentionné dans la dernière année, la Fédération devait obligatoirement harmoniser ses procédures administratives avec celles des autres organisations offrant ce programme au Canada; cela a impliqué plusieurs modifications au niveau du fonctionnement administratif tel que vous l'avez connu au cours des dernières années, tout en demandant des modifications énormes au niveau de nos programmes informatiques permettant de traiter vos dossiers et d'échanger le tout électroniquement avec AAC, en accord avec les nouvelles exigences d'AAC à cet effet. D'autres modifications administratives et informatiques étaient nécessaires maintenant pour vous rendre accessible le nouveau PPA depuis avril 2007 et pour le futur.

Nous vous rappelons une dernière fois que les entreprises agricoles désirant obtenir une avance après-récolte doivent retourner une fiche d'inscription dûment remplie à la Fédération avant le 31 décembre 2007. De plus, le « rapport après-récolte » qui vous a été envoyé en septembre dernier devait être rempli et reçu aux bureaux de la Fédération au plus tard le 31 décembre 2007.

**Tableau 2: Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)
Résumé des compensations pour l'année d'assurance 2007
Prévisions au 27 novembre 2007**

2007		AVOINE	BLÉ FOURRAGER	BLÉ DE CONS. HUMAINE	MAIS GRAIN	ORGE	SOYA	CANOLA
		2,8 t/ha	3,4 t/ha	3,2 t/ha	7,9 t/ha	3,1 t/ha	2,7 t/ha	2,0 t/ha
Revenu stabilisé	\$/tm	255,14	246,84	336,47	194,11	250,30	339,64	435,16
Récupération Agri-Investissement ⁽¹⁾	\$/tm	11,98	10,82	14,59	8,43	10,71	21,96	21,53
Revenu stabilisé après récupération	\$/tm	243,15	236,03	321,87	185,68	239,59	317,68	413,63
Prix du marché	\$/tm	155,00	186,00	300,00	153,00	164,00	350,00	365,00
Compensation brute	\$/ha	229,20	170,09	70,00	258,14	234,33	-	97,26
Cotisation nette	\$/ha	115,21	102,07	103,05	102,06	143,64	20,48	88,45
Compensation nette	\$/ha	113,99	68,02	(33,05)	156,08	90,69	(20,48)	8,81
Déjà reçu	\$/ha	-	-	-	-	-	-	-
Solde à recevoir	\$/ha	113,99	68,02	(33,05)	156,08	90,69	(20,48)	8,81

(1) Montants à confirmer: l'application du programme n'est pas encore officielle

Prévisions de la FPCCO

Pour plus de détails, consultez le site Internet de la FPCCO au www.fpcco.ca à la section *Soutien des revenus du Centre de documentation*.

**Tableau 3: Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)
Résumé des versements nets à recevoir (\$/ha)
Prévisions au 27 novembre 2007**

	Année	Date approximative du versement	AVOINE	BLÉ FOURRAGER	BLÉ DE CONS. HUMAINE	MAIS GRAIN	ORGE	SOYA	CANOLA
1 ^{re} avance ⁽¹⁾	2007	Décembre 2007	45,60	27,21	-75,05	62,43	36,28	-20,48	-49,54
Paiement final*	2006	Février 2008	66,88	66,97	69,89	22,44	56,55	13,30	66,30
2 ^e avance*	2007	Avril 2008	34,20	20,41	21,00	46,82	27,21	0,00	29,18
Paiement final*	2007	Février 2009	34,20	20,41	21,00	46,82	27,21	0,00	29,18

(1) Paiement de 100 % de la cotisation. Dans le blé de consommation humaine et le canola, les compensations avancées ne permettent pas de payer complètement la cotisation. Dans le soya, il n'y a pas de compensation, mais la cotisation doit être payée quand même. C'est pour cette raison que les montants sont négatifs.

* Prévisions de la FPCCO

Pour plus de détails, consultez le site Internet de la FPCCO au www.fpcco.ca à la section *Soutien des revenus du Centre de documentation*.



Mode de remboursement

Pour ceux n'ayant pas donné suite à ce qui était spécifié dans la lettre vous ayant été envoyée en octobre dernier à l'effet de nous transmettre rapidement la fiche explicative de l'indemnité d'assurance récolte reçue de la FADQ, la Fédération s'est vu obliger d'appliquer le paiement en diminution de votre avance du PPA.

Nous vous rappelons l'obligation que vous avez de vendre votre récolte à un acheteur figurant sur notre « Liste des acheteurs autorisés » pour ne pas perdre votre privilège d'un prêt sans intérêts, tout en vous assurant d'aviser votre acheteur de transmettre tout paiement directement à la Fédération. Dès que vous vendez votre grain à un acheteur ne figurant pas sur cette liste, notre mode d'application des directives de ce pro-

gramme fait en sorte que nous devons vous facturer des intérêts, et ce, rétroactivement à la date où l'avance vous a été émise. Il peut vous être possible également de vendre à un producteur consommateur étant en règle avec nous. Étant donné que notre liste pourrait être incomplète au moment de son impression ou en cas de doute sur le statut de votre acheteur, veuillez communiquer avec nous (450 679-0540, poste 8588 ou 8230).

40 : Le chiffre de la semence québécoise



Tout agriculteur peut connaître l'origine de la semence généalogique qu'il achète. Il suffit de vérifier le **Numéro de certificat de récolte** apparaissant sur l'étiquette de semence. Sur ce numéro, les deux premiers chiffres après le premier trait d'union identifient le lieu d'origine. Les chiffres **4** et **0**, ou **40**, sont ceux du Québec.

En achetant des semences généalogiques dont le **Numéro de certificat de récolte** contient **40**, vous investissez dans la recherche de nouveaux cultivars adaptés au Québec en plus d'encourager vos confrères producteurs de semences québécois.



*Syndicat
des producteurs
de semences pedigree
du Québec*

Dans l'univers de la semence

MICHEL BEAUNOYER

Donald Bergeron de Causapsca, dans la vallée de la Matapédia, est un mordu de semence. En fait, ce producteur et conditionneur ne ménage aucun effort pour en produire de la plus haute qualité. Son premier critère de qualité est de produire une semence qu'il pourrait utiliser lui-même sur sa ferme. On sent dans son discours une grande fierté pour son travail et sa région, une région idéale pour la culture des céréales et qui, nous le verrons plus loin, est une porte ouverte sur l'avenir. Il a reçu *Grandes Cultures* en compagnie de son épouse et complice, Josée Paquet, coactionnaire de la ferme Casault.

Représentant la quatrième génération à cultiver ces terres défrichées par ses ancêtres au tournant du 19^e siècle, Donald Bergeron est

profondément engagé dans la production de semence d'orge et d'avoine. Il avait fait ses premières expériences en 1990, principalement pour produire sa propre semence, avant d'y basculer sérieusement dix ans plus tard, aidé en ce sens pas l'acquisition de nouvelles terres et aussi, par une entente avec une meunerie de la région.

Si nous le présentons comme un producteur de semence, Donald Bergeron est aussi producteur laitier. Un troupeau d'une cinquantaine de vaches et environ 60 sujets de remplacement permet à la famille de générer du revenu, mais aussi, s'empresse de préciser le producteur, un débouché direct pour les récoltes de foin faites dans la rotation des céréales. « Un troupeau laitier, c'est idéal pour un pro-

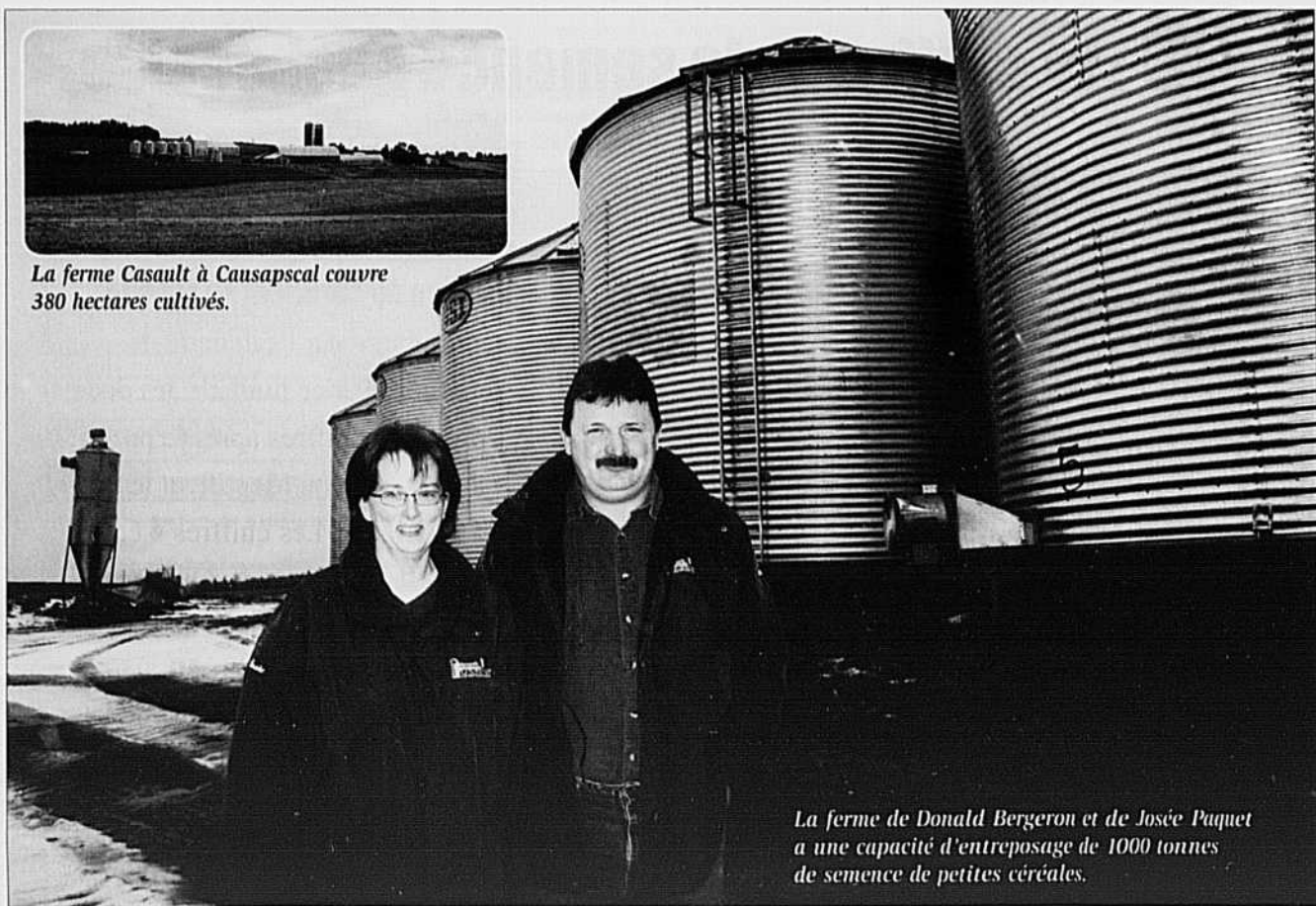
ducteur de céréales comme moi, » reprend-il. Sur une superficie de 380 hectares en culture à cette ferme, 90 sont consacrés à la production de foin.

Pour poursuivre sur le filon de l'utilisation des terres, précisons que l'an dernier une superficie de 84 hectares était couverte d'avoine de semence de diverses variétés, 190 en orge de semence et que la mosaïque était complétée, outre par le foin, par 13 hectares en canola. Ces rotations s'articulent habituellement selon cette séquence : trois à quatre ans de céréales suivis de deux à trois ans de foin.

Question de se simplifier un peu la vie, M. Bergeron compte, à l'avenir, s'entendre avec un éleveur de bovins de la région pour lui confier la production de foin sur ses lots. En



La ferme Casault à Causapsca couvre 380 hectares cultivés.



La ferme de Donald Bergeron et de Josée Paquet a une capacité d'entreposage de 1000 tonnes de semence de petites céréales.

HAUT RENDEMENT DE PRODUCTIVITÉ MAXIMUM D'EFFICACITÉ

Série **900**

Modèles 922 924 927 930 933 936
ch à la pdf 180 200 225 250 275 300

220 à
360 HP

**VARIO
TMS**

INVENTÉ PAR FENDT
SEULEMENT POUR FENDT



Bossé & Frère inc.

Votre professionnel **FENDT**

418 248-0955
www.bosse-frere.com

275, Avenue Bossé (Qc) G5V 2P4

MONTMAGNY



La production de semence exige une propreté exemplaire des équipements et des installations. Ici, Donald fait dans le silo ce que son épouse l'accuse de ne pas faire assez souvent dans la maison.



échange, il ira produire des céréales chez lui quand nécessaire dans la rotation.

Quand on lui demande l'élément déclencheur qui l'a poussé avec une telle passion vers la production de semence, le producteur de Causapscaal répond franchement : « Le point de départ, c'est le plaisir, tout simplement. Faire de la semence, c'est s'obliger à plusieurs contraintes, je le sais. Mais j'adore vivre ce stress, c'est très positif. J'adore cultiver et un de mes plaisirs dans la vie c'est de suivre mes champs. Est-ce qu'on peut trouver quelque chose de plus agréable que de marcher dans un beau champ de céréales ? »

Le cahier des charges est contraignant, impliquant un suivi constant des champs et un protocole rigoureux lors de la récolte et de l'entreposage. Selon M. Bergeron, l'établissement d'un protocole strict est la base de la réussite. « Il passe plus souvent l'aspirateur dans ses équipements et ses installations qu'à la maison, » glisse avec malice Josée au cœur de la discussion. Parallèlement à cette régie, le producteur suit religieusement les spécifications de ses clients, en demeurant toujours attentif à leurs besoins.

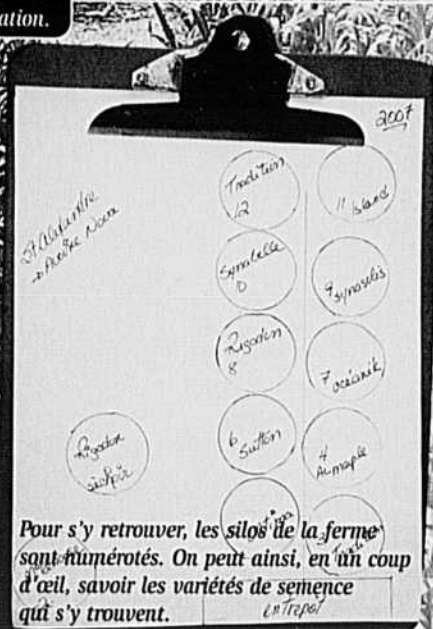
Mais au-delà du maintien de la propreté des équipements, la production de semence pour deux compagnies et une meunerie demande tout un exercice de planification au semis comme à la récolte. La ferme compte 12 silos totalisant une capacité d'entreposage de 1000 tonnes. Le silo séchoir, choisi en 2002 pour la précision de son traitement des céréales qui, dans cette région, sont souvent récoltées avec un taux d'humidité élevé, peut aussi servir d'entreposage à la fin de la récolte. Le truc, c'est de bien répartir les variétés récoltées dans les bons silos et s'assurer, selon les commandes et les rendements, que la semence trouvera son bon logement en évitant la contamination.

TRAVAILLER AVEC DE LA QUALITÉ

Une autre raison importante de produire des céréales de qualité, c'est que le producteur est aussi conditionneur. « C'est toujours plus facile d'atteindre les critères de qualité des acheteurs en arrivant avec de belles céréales au criblage, » résume Donald Bergeron. L'opération criblage s'ébranle à la mi-février. La ferme possède tous les équipements nécessaires pour réaliser cette tâche. De plus, elle effectue tous ses tests de qualité, sauf celui du pourcentage de germina-



Josée Paquet tient dans sa main un échantillon qui sera acheminé vers un laboratoire pour un test de germination.



Pour s'y retrouver, les silos de la ferme sont numérotés. On peut ainsi, en un coup d'œil, savoir les variétés de semence qui s'y trouvent.

tion. Par la suite, l'ensachage, l'entreposage et une partie de la livraison seront menés par l'entreprise familiale. Le traitement de l'orge avec un fongicide est aussi fait sur place. Bref, la ferme Casault agit tout comme un centre de grain régional.

« Je suis responsable de la qualité de la semence qui se retrouve sur le marché, explique le producteur. À travers la sélection, le suivi, les autorisations, inspections et tests, on veut tout régler. Comme ça, on ne veut jamais de mauvaises surprises. » Soit dit en passant, les lots de céréales déclassées et les criblures sont vendus à Nature Bœuf, un regroupement sélect de producteurs de bovins de la région.

Il ne fait aucun doute que pour Donald Bergeron et son épouse, produire des semences de céréales dans la région de la Gaspésie est un bel accomplissement. La production de semence d'orge et d'avoine pourrait se développer davantage. Le blé pourrait même faire son apparition dans l'avenir. M. Bergeron est prêt et ce n'est certainement pas lui qui freinera le mouvement de production de semences dans sa région.

À la fine pointe du développement

Donald Bergeron fait des parcelles depuis belle lurette. Pour son plaisir, d'abord, mais aussi pour l'éclaircir sur ses choix de la meilleure semence à utiliser pour ses terres. Par la suite, des compagnies privées se sont intéressées à ses efforts et l'ont impliqué dans leurs tests de variétés d'avenir. C'est donc un prolongement naturel de cet intérêt qui l'a porté, depuis deux ans, à mener une expérience en association avec le centre de recherche Nevico. On parle pour la dernière saison de 1000 lots semés et récoltés par le centre de recherche avec ses équipements spécialisés. Les lots ne font en effet que quatre rangs sur cinq mètres. Ceci étant dit, puisque le centre de recherche est situé à Saint-Hyacinthe, la supervision des champs est la responsabilité du producteur gaspésien.

« Pour nous c'est une zone nouvelle d'expérimentation, explique Cécile Tétreault, responsable de la recherche et du développement chez Nevico. Nous avons fait une première expérience dans la vallée de la Matapédia en 2006, et d'autres variétés ont été introduites la saison dernière. Nous n'aurions jamais deviné qu'il y avait des écarts si importants dans les résultats de cette région. Je crois que c'est très important de poursuivre l'expérience, car l'analyse des résultats prend toute sa valeur lorsqu'on la mène sur plusieurs années. »

Tout cela est question de financement. En 2008, le centre de recherche aimerait répéter l'expérience à la ferme Casault. « Ce sont des gens de valeur, ils sont nos yeux et travaillent pour le développement de leur région, » témoigne M^{me} Tétreault.

Pour la responsable de la recherche chez Nevico tout comme pour notre producteur gaspésien, la vallée de la Matapédia est une porte ouverte sur l'avenir des petites céréales au Québec. D'où l'importance de valoriser l'expertise régionale.



Donald Bergeron pratiquant une activité qu'il adore : marcher ses champs pour y déceler l'éclosion du moindre problème.

CONTRAT DE PRODUCTION D'HARICOTS SECS SUR DEMANDE

HARICOTS SECS

Cranberry

Informez-vous sur nos équipements de récolte

THE GREAT CANADIAN BEAN CO. INC.

william houde

Tel.: 450-798-2062 / 800-663-0064

KIOSQUE 102 - AU SALON DE L'AGRICULTURE

Nouveautés semences 2008

MARTINE GIGUÈRE

Cet automne, la revue Grandes Cultures a fait le tour des semenciers. En plus de vous parler de leurs nouveaux hybrides de maïs, variétés de soya et de céréales pour le printemps 2008, nous leur avons demandé des nouvelles de leurs entreprises. Place aux nouveautés!

PRIDE

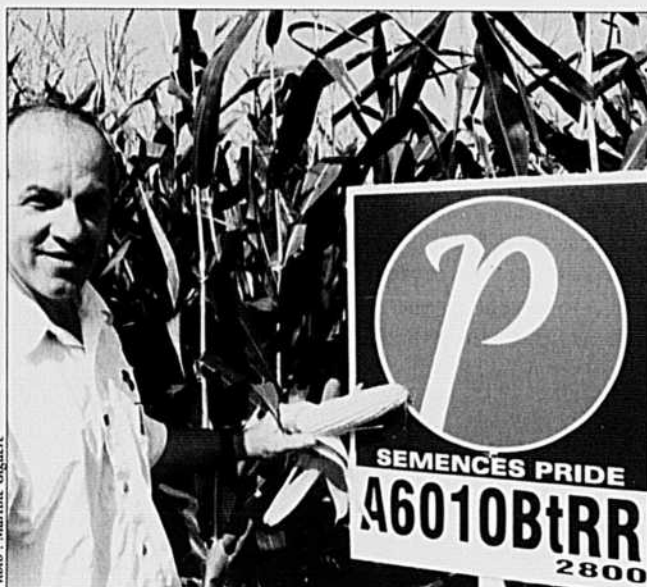


Photo : Martine Giguère

Pride introduit 19 nouveaux hybrides de maïs, indique Gilles Corno, le responsable développement des marchés Québec.

Pride lance un nouveau traitement de semences pour le soya : le PrideFX. « Un traitement qui combine une génétique de pointe, le traitement insecticide CruiserMaxx, le traitement fongique Apron Maxx et finalement une toute nouvelle formulation de l'inoculant HiStick N/T », précise Gilles Corno, le responsable développement des marchés Québec. Pride a profité de l'homologation récente du CruiserMaxx, un insecticide qui lutte efficacement contre le puceron à des stades hâtifs, pour formuler un nouveau traitement de semences. « Suite à des essais, nous avons identifié que le CruiserMaxx donne de meilleurs résultats dans les sols légers », explique Gilles Corno. Pride lance aussi un système de préinoculation pour le soya, le HICOAT. Le HICOAT a une durée de vie de 90 jours, ce qui facilite le travail au printemps, car les semences sont prêtes à être utilisées. Pride présente également 19 nouveaux hybrides de maïs, dont six hybrides à triple trait – VT Triple – et trois hybrides à double trait (Roundup Ready et YieldGard pyrale). Pride utilise la deuxième génération de la technologie chrysomele, cette technologie offre un contrôle plus constant et une protection plus complète.

MYCOGEN

Mycogen a repris l'hybride BMR F2F485 (2850 UTM) lancé en 2007 et y a ajouté le gène Herculex, l'hybride BMR F2F487 a ainsi une meilleure tenue lors de fortes infestations de pyrale. « Les hybrides BMR - hybrides spécifiques pour l'ensilage - ont un contenu en lignine plus faible que tous les autres hybrides de maïs fourrager de l'industrie. La meilleure digestibilité des hybrides BMR permet d'accroître l'ingestion de matière sèche par vache », indique Guy Beaudoin, agronome et directeur de marchés semences et phytoprotection chez William Houde. De nombreuses études scientifiques indépendantes démontrent que les vaches alimentées



Photo : William Houde

« La nouvelle génération d'hybrides BMR offre une meilleure tenue, une plus grande fenêtre de récolte et un meilleur potentiel de rendement », précise Guy Beaudoin.

avec les hybrides BMR spécifiques pour l'ensilage produisent 2,1 litres de lait de plus par vache par jour que celles alimentées avec des hybrides conventionnels. « La nouvelle génération d'hybrides BMR offre une meilleure tenue, une plus grande fenêtre de récolte et un meilleur potentiel de rendement », précise Guy Beaudoin.

Parmi les hybrides de maïs grain, Mycogen introduit deux hybrides hâtifs, le 2N022 (2175 UTM) est offert avec le caractère RR et le 2N044 (2300 UTM) avec les traits génétiques RR et YieldGard. Pour les régions à haute unité thermique, Mycogen a amélioré et a ajouté deux nouveaux traits génétiques – RR et YieldGardPlus – à son hybride 2R426 (2875 UTM). Dans le soya, Mycogen offre deux nouvelles variétés RR, la 5B054RR a une excellente résistance à la verse et elle est adaptée aux rangs étroits et au semis direct. La 5N152RR a une bonne tolérance au nématode du kyste du soya et elle est adaptée aux rangs larges en semis direct.



PROGRAIN, VOTRE MEILLEUR ASSOCIÉ.

NOTRE EXPERT EN GÉNÉTIQUE VOTRE MEILLEUR COURTIER D'ASSURANCE

À titre de phytogénéticien, Éric œuvre à la sélection et au développement des semences de Prograin. À cet effet, il adopte le point de vue de l'agriculteur de pointe du Québec pour comprendre ses besoins. Il propose donc les variétés les plus résistantes aux principales maladies, dont le Sclérotinia, affectant les cultures québécoises. Sa priorité : s'assurer de la stabilité des variétés de soya d'année en année et de leur performance en dépit de la variation des températures annuelles.

ÉRIC GAGNON, PHYTOGÉNÉCIEN
1-800-817-3732 / WWW.SEMENCESPROGRAIN.COM

SELON ÉRIC, VOICI CINQ VARIÉTÉS À CONSIDÉRER POUR 2008 :

CYRANO RR

ROUNDUP READY
2550 UTM



2601R

ROUNDUP READY
2550 UTM



MIRKO RR

ROUNDUP READY
2550 UTM



KARLO RR

ROUNDUP READY
2550 UTM



KAPRIO RR

ROUNDUP READY
2550 UTM



Prograin

Un monde de Soya

1-800-817-3732

SEMENCES SYNGENTA



Photo : Semences Syngenta

Pierre Boireau, le gérant des ventes chez Semences Syngenta annonce l'arrivée de plus de 40 nouveaux hybrides de maïs cette année.

Semences Syngenta et Pioneer s'associent et forment la coentreprise Green Leaf Genetic. Une nouvelle entité qui permet aux deux entreprises de se concéder mutuellement sous licence des traits technologiques qu'elles commercialisent indépendamment sous leurs propres marques de commerce. « Cela devrait faciliter l'introduction de nouveaux traits et les rendre disponibles plus rapidement aux producteurs agricoles », précise Pierre Boireau, le gérant des ventes chez Semences Syngenta

Semences Syngenta annonce l'arrivée de plus de 40 nouveaux hybrides de maïs cette année : « Des hybrides qui bénéficient des traits technologiques GT21 et Mir604. » Le GT21 concède une résistance au glyphosate et glyphosinate tandis que le Mir604 est un gène de résistance à la chrysomèle. « Le nouveau gène de résistance à la chrysomèle protège efficacement les racines contre les larves, le gène s'exprime aussi dans les soies et permet de lutter efficacement contre les adultes », indique Pierre Boireau. Ce trait technologique augmente aussi la résistance à la sécheresse, car on note une augmentation de 30 à 50 % du volume racinaire. « Nous avons aussi une équipe de recherche qui travaille sur le développement de maïs amylase, des hybrides de maïs destinés à la fabrication de l'éthanol », spécifie Pierre Boireau. Semences Syngenta revient en force avec toute une gamme de soya RR. « On fera également l'essai au champ d'une variété de soya résistant aux pucerons du soya », précise Pierre Boireau. Une résistance aux pucerons toute naturelle qui n'est pas le résultat de modification génétique ou de l'introduction de trait technologique.

PIONEER

Pioneer introduit cette année une nouvelle génétique de base ainsi de nombreux hybrides connus vont céder leur place à ces nouveaux hybrides. « Notre sélection s'appuie sur trois grands critères notamment le séchage au champ, le rendement et la santé de la plante », mentionne Patrick Leduc, agronome chez Pioneer. À cela s'ajoutent les hybrides de maïs Herculex Xtra, une combinaison du



Photo : Pioneer

« Chez Pioneer, mentionne Patrick Leduc, la sélection s'appuie sur trois grands critères notamment le séchage au champ, le rendement et la santé de la plante. »

gène Herculex 1 et de l'Herculex RW (chrysomèle). Ces hybrides de maïs seront identifiés sous l'appellation : le Meilleur Bt. « Dans l'éventualité où les acheteurs offriraient une surprime pour le maïs FTÉ (fermentescibles totaux élevés), nous identifions, sans faire pour l'instant de la sélection génétique, les hybrides qui offrent un plus grand potentiel pour la production d'éthanol », souligne Patrick Leduc. Dès 2009 pour le soya et 2010 pour le maïs, on verra des semences ayant le caractère Optimum GAT, un caractère qui confère la tolérance au glyphosate et aux herbicides du groupe 2.

MAIZEX

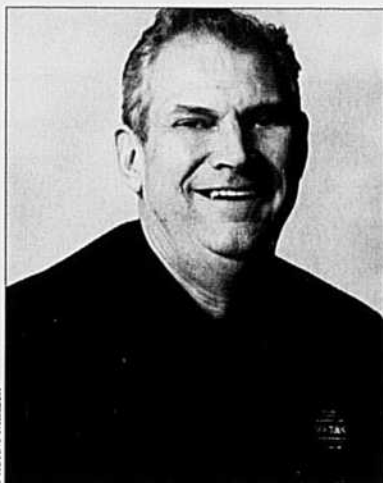


Photo : Maizex

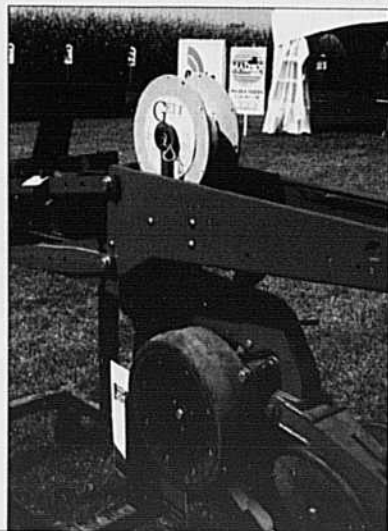
« Maizex lance plusieurs hybrides avec la technologie VT3 (RR, Bt pyrale et Bt chrysomèle) », indique Roger Bonin, directeur de territoire chez Maizex.

Maizex simplifie la mise en place d'essais d'hybrides de maïs avec les essais GETT (Genetic Environment Tape Trial). Les semences des hybrides à l'essai sont placées dans un ruban soluble, ce ruban de semences peut être implanté sur n'importe quel rang dans le champ et offre une meilleure uniformité de la parcelle. « On retrouve 30 grains d'un même hybride au début du ruban puis une séquence de huit grains par hybride sur longueur de 90 mètres, précise Roger Bonin, directeur de territoire chez Maizex. Le producteur peut

choisir de 20 à 25 hybrides de son choix – même ceux des compétiteurs – et établir sa parcelle d'essai en moins de 20 minutes. »

Pour installer le ruban GETT, il faut retirer la trémie et le tube de semences du rang choisi puis remplacer le tout par le distributeur et le tube du système GETT. Le distributeur GETT s'adapte à n'importe quel semoir à maïs et Maizex vous le fournit. « Nous avons 35 parcelles d'essais GETT cette année, notre objectif est de 200 pour l'été prochain », indique Roger Bonin. Une moissonneuse-batteuse de 1,5 m de large montée sur un tracteur Kubota fait la récolte des parcelles, on mesure notamment le rendement, le poids à l'hectolitre, le pourcentage d'humidité.

Maizex comptait 35 parcelles d'essais GETT en 2007, leur objectif est de 200 pour 2008.



Plus vous connaissez DEKALB^{MD}
Plus vous semez DEKALB

expertise agronomique
nouveaux produits
génétique reconnue
rentabilité technologie innovatrice
essais locaux

**YieldGard VT
Triple**



TECHNOLOGIES INNOVATRICES OFFERTES PAR LA MARQUE DEKALB.



VOICI POURQUOI PLUS DE PRODUCTEURS CULTIVENT PLUS DE DEKALB.

De plus en plus de producteurs adoptent les produits de marque DEKALB^{MD} dans leurs champs. Voici trois excellentes raisons :

PERFORMANCE RECONNUE. Dans 2 046 essais au champ effectués par Monsanto, les variétés de soya de marque DEKALB ont produit en moyenne 67 kg de plus à l'hectare que les concurrents¹. Et dans 3 221 essais de Monsanto sur le terrain, le maïs de marque DEKALB a dépassé ses concurrents de 408 kg à l'hectare, avec un taux d'humidité de 0,4 % inférieur, en moyenne².

NOUVELLE TECHNOLOGIE. DEKALB innove avec des produits et des technologies qui génèrent de la valeur. C'est pourquoi vous trouverez les nouveaux caractères les plus recherchés – comme YieldGard VT Triple^{MC} – dans les nouveaux produits de maïs à haut rendement de marque DEKALB.

SERVICE FIABLE. Une des raisons pour lesquelles les produits de marque DEKALB produisent plus que les concurrents, c'est que les utilisateurs profitent des recommandations judicieuses de leur détaillant DEKALB. Notre équipe compte cinq agronomes qui tiennent compte des résultats de recherche, des parcelles des producteurs, de leurs observations au champ et des commentaires justes et francs des clients pour formuler de bonnes recommandations, saison après saison.

**2008 VOUS RÉSERVE DE BIEN BELLES CHOSES.
CONSULTEZ VOTRE DÉTAILLANT AU SUJET DES
EXCELLENTS PRODUITS DE MARQUE DEKALB.**

1 Comparaisons de produits entre les variétés de soya de marque DEKALB et des produits concurrents situés dans un intervalle de maturité de 100 UTM des produits DEKALB supérieurs à 2800 UTM et de 50 UTM des produits DEKALB inférieurs à 2800 UTM, afin d'obtenir un avantage de rendement par produit. La moyenne de tous les produits DEKALB a ensuite été calculée à partir des moyennes individuelles. Comparaisons de 2003-2006. 2 Comparaisons de produits entre les hybrides de maïs de marque DEKALB et des produits concurrents situés dans un intervalle de maturité relative de 2 jours et possédant des caractères semblables, afin d'obtenir un avantage de rendement par produit. La moyenne de tous les produits DEKALB a ensuite été calculée à partir des moyennes individuelles. Comparaisons de 2003-2006.

DEKALB et le logo DEKALB sont des marques déposées de DEKALB Genetics Corporation. Titulaire de licence : Monsanto Canada Inc. Roundup Ready, YieldGard Pyrale et le logo, YieldGard VT Triple, le logo YieldGard VT et Vistive sont des marques de commerce de Monsanto Technology LLC. Titulaire de licence : Monsanto Canada Inc. © 2007 Monsanto Canada Inc. [30024-8 09/07]

Parmi les grandes nouveautés dans les hybrides de maïs, Maizez lance plusieurs hybrides avec la technologie VT3 (RR, Bt pyrale et Bt chrysomèle). « Nous avons introduit la technologie VT3 dans une toute nouvelle génétique, l'hybride 3860CBR (2775 UTM), cette nouvelle technologie permet d'appliquer une quantité plus importante d'herbicides, donc offre une meilleure lutte aux mauvaises herbes lorsque l'on est en présence de fortes populations », précise monsieur Bonin.

ÉLITE



Photo : La Coop fédérée

Quatre nouvelles génétiques font leur arrivée dans le maïs Élite dont trois hybrides conventionnels et un hybride RR, souligne Gilbert Brault, expert en grandes cultures à La Coop fédérée.

Quatre nouvelles génétiques font leur arrivée dans le maïs Élite : « Quatre nouveaux hybrides avec de la génétique totalement nouvelle, dont trois hybrides conventionnels et un hybride RR », souligne Gilbert Brault, expert en grandes cultures à La Coop fédérée. Des hybrides couvrant une vaste zone de maturité, de 2100 à 2850 UTM. Parmi les autres nouveautés, on retrouve deux hybrides de maïs ensilage HTE, le Fusion RR et le Murano RR, des hybrides qui ont fait leurs preuves auxquels on a introduit le gène de résistance au RR. Les deux hybrides de maïs vedettes Élite – 25T19

RR et 44S29 RR – bénéficient maintenant de la protection du YieldGard VT Triple, la nouvelle génération de protection Bt chrysomèle. « Ces deux hybrides vedettes se déclinent maintenant en trois versions : RR, RR & Bt pyrale, RR et Bt pyrale et Bt chrysomèle », ajoute Gilbert Brault.



Photo : La Coop fédérée

La Corcy, une orge six rangs.

Le cultivar de soya CeryxRR s'ajoute à la gamme Élite. Un cultivar dont le premier critère de sélection était le rendement explique l'agronome et sélectionneur en amélioration végétale à la Ferme Techno Champs, Christian Azar : « Le CeryxRR est un cultivar à très haut rendement, de plus dans les endroits à forte pression de sclérotinia, le CeryxRR s'en sort très bien. » Ce cultivar a un vigoureux système de racines, en plus d'offrir une bonne tenue et de couvrir rapidement le rang.

La Coop fédérée lance quatre nouvelles variétés de céréales. La Bia, une avoine blanche à rendement très élevé qui répond bien au marché de l'alimentation chevaline, mais aussi de l'alimentation humaine. « Bia fait partie des avoines recherchées par Quaker », souligne Christian Azar. Parmi les caractéristiques de la Bia : une maturité moyenne, une hauteur d'un mètre (bon rendement en paille) et une bonne tolérance à la rouille couronnée. « La rouille couronnée peut affecter l'apparence, la tenue et le rendement », précise Christian Azar. Une deuxième variété d'avoine blanche est aussi disponible en 2008, la Sherwood. Cette variété a une grande tolérance à la rouille couronnée, un gros grain - recherché notamment par Quaker pour la fabrication de gruau - et une maturité hâtive. Le Winfield, un blé panifiable de printemps a un indice de chute, un taux de protéine et un poids spécifique élevés. Le Winfield a une bonne tolérance au blanc et à la fusariose. « C'est un cultivar à barbes, qui offre un bon rendement en paille », ajoute Christian Azar. La dernière nouveauté dans les céréales est l'orge à six rangs Corcy. Un cultivar ayant une grande stabilité de rendement à travers les différentes zones de croissance due notamment à un bon développement du système racinaire. « La Corcy est fort intéressante comme plante-abri, car son feuillage dressé laisse pénétrer la lumière jusqu'au sol et permet un bon développement des plantes fourragères, tout en maintenant un bon rendement », explique monsieur Azar. La Corcy a un gros grain (44-45 g/1000 g), un poids spécifique élevé (63 kg/hl), une maturité intermédiaire et une barbe rugueuse.

DEKALB

Dekalb annonce l'arrivée de 17 nouveaux hybrides couvrant une maturité de 2150 à 3050 UTM, en plus de deux cultivars de soya RR. « Six des nouveaux hybrides de maïs possèdent le caractère YieldGard VT triple. Ce caractère consiste en une combinaison de protections contre les insectes, contre la pyrale et les larves de la chrysomèle du maïs, le tout combiné à une performance reconnue contre les mauvaises herbes avec le système Roundup Ready Maïs 2 », souligne Patrice Lévesque, directeur des ventes chez Dekalb. La technologie VT triple amène une meilleure répartition des protéines insecticides dans la plante, donc une lutte plus efficace contre la chrysomèle

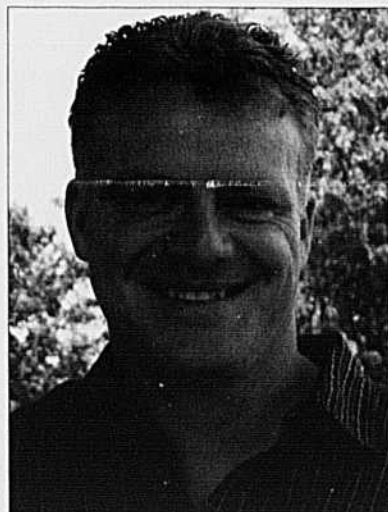
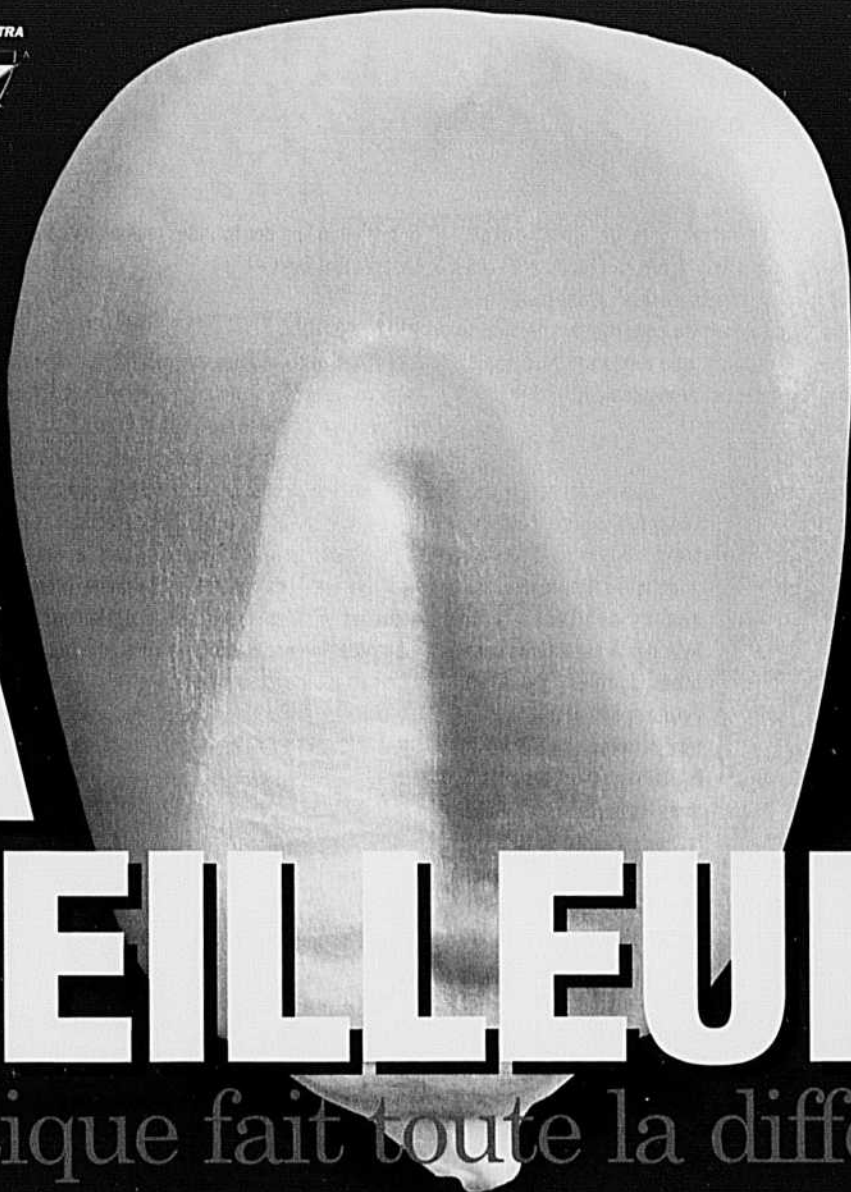


Photo : Dekalb

Patrice Lévesque, directeur des ventes chez Dekalb, présente 17 nouveaux hybrides de maïs et une nouvelle gamme d'inoculants HiStick N/T.

HERCULEX[®] I HERCULEX[®] XTRA



LA MEILLEURE

génétique fait toute la différence

Bt^{mc}

Le meilleur Bt[®]. Le tout débute par la génétique Pioneer, constante, à haut rendement. Puis, s'y ajoute la protection Herculex[®] contre les insectes, la meilleure maîtrise de l'industrie, interne au plant, contre la pyrale du maïs, le vers-gris noir, et la chrysomèle des racines du maïs. Tous les hybrides possédant les caractères Herculex contiennent le gène LibertyLink[®] et la majorité sont offerts avec le gène combiné Roundup Ready[®] Maïs 2.

Dès aujourd'hui, veuillez contacter votre représentant Pioneer!

La technologie
qui
produit[®]



Technologie de protection contre les insectes Herculex[®] par Dow AgroSciences et Pioneer Hi-Bred. [®] Herculex et le logo HX sont des marques de commerce de Dow AgroSciences LLC.



[®] Roundup Ready est une marque déposée utilisée sous licence de Monsanto Company.

[^] Voir l'étiquette du produit pour les dispositions de cette marque. Options de marchés est une marque de certification utilisée sous licence.

[®] ^{ms}, ^{mc} Marques de commerce et de service dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred limitée. Toutes les ventes sont sous réserve des conditions contenues dans les documents d'étiquetage et d'achat. © 2007 PHL. CORN007524P316AVA

LIBERTY, LibertyLink et le logo gouttelette d'eau sont des marques de commerce de Bayer.



permettant ainsi un meilleur développement racinaire. Dekalb offre également une nouvelle gamme d'inoculants : HiStick N/T. Ces inoculants contiennent des souches de rhizobiums ainsi qu'un nouvel agent biologique, le *Bacillus subtilis*, qui colonise les racines du soya. Ce qui permet un accroissement de la biomasse des nodules, une fermeture plus rapide des rangs et une augmentation du potentiel de rendement.

HYLAND



Photo : Hyland

En plus des nouveaux hybrides, Hyland annonce l'arrivée d'une technologie de pointe pour le criblage : un œil électronique. « On améliore du coup la pureté génétique ainsi que la germination des lots », précise Daniel Masse de Semences Hyland.

recherche avec l'embauche d'un nouveau sélectionneur maïs. La compagnie a également investi dans un nouvel applicateur de traitement de semence, le produit sera ainsi mieux réparti, plus efficace et cela aura un impact positif sur la levée et la germination. Hyland est la première compagnie canadienne à utiliser une nouvelle technologie pour le criblage : un œil électronique. Cet équipement permet de retirer les grains de couleur différente, légèrement brisés ou craqués que les systèmes de criblage standards pourraient laisser passer. « On améliore du coup la pureté génétique ainsi que la germination des lots », indique Daniel Masse. Hyland a fait l'acquisition d'un troisième robot pour l'ensachage et la manipulation en douceur des sacs de semences, on réduit ainsi le pourcentage de grains endommagés lors de la manipulation des sacs.

PICKSEED

Pickseed fête son 60^e anniversaire et est fidèle à sa tradition en vous offrant encore cette année de nouveaux hybrides de maïs-grain et hybrides de maïs ensilage-feuillus. « Nous offrons des hybrides de maïs à haut rendement de maturité variée allant de 2150 à 3100 UTM, et ce, avec de multiples caractères tels que RR, Bt, VT Triple, mentionne Victor Lefebvre, directeur des ventes Québec. Pour les hybrides ensilage-feuillus, le nombre de feuilles au-dessus de l'épi, un épi plus long, de l'amidon mou pour une meilleure

digestibilité font des hybrides feuillus un choix logique pour les producteurs de maïs ensilage. »

PRO-SEEDS

Pro-Seeds prend les moyens pour accroître sa présence au Québec : « Nous avons développé une alliance avec William Houde pour la distribution de nos produits, en plus des autres détaillants déjà associés à Pro-Seeds », mentionne Suzie Le Sauter, la directrice des ventes Québec et est de l'Ontario chez Pro-Seeds. Pour 2008, quatre nouvelles variétés de soya à haut potentiel de rendement dont deux conventionnelles et deux Roundup Ready (RR). « Pro-Seeds s'oriente beaucoup vers le marché à IP pour l'alimentation humaine avec ces variétés à hile jaune, précise Suzie Le Sauter. Les deux nouvelles variétés RR possèdent également le gène de résistance au phytophthora (le gène *Rps1k*), une maladie fréquente dans les sols argileux ou ayant un drainage inadéquat. »

SEMENCES PROGRAM



Quatre nouvelles variétés de soya sont lancées chez Prograin dont deux soya natto : la Konatto et l'Elnatto.

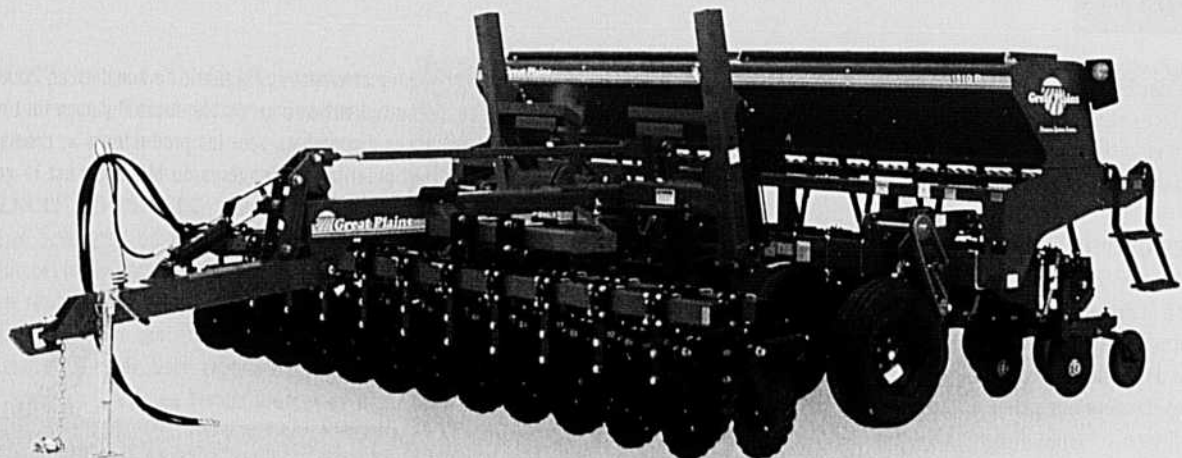
Semences Prograin présente quatre nouvelles variétés de soya : une variété IP, deux natto et une RR. « La Konatto (2600 UTM) et l'Elnatto (2725 UTM), nos deux nouvelles variétés de soya natto vont remplacer les variétés - Finatto et Pronatto. En plus d'avoir de meilleurs potentiels de rendements et de meilleures tenues, les Konatto et Elnatto ont été testées et validées par nos clients au Japon », précise Alain Létourneau, vice-président marketing chez Semences Prograin. Du nouveau aussi dans la gamme de soya RR, une variété à 2650 UTM – la MirkoRR – une variété performante qui viendra appuyer l'offre de soya RR chez Prograin. Le semencier innove et propose un nouvel incitatif financier aux producteurs de soya IP. « Une allocation de transport de 7 \$ la tonne maximum sera versée aux producteurs pour la livraison de la récolte de soya IP », déclare Alain Létourneau.

SECAN

SeCan introduit une nouvelle variété de soya : OAC Wallace. « Une variété commercialisée en Ontario depuis quelques années déjà et qui a

SEMOIR NO TILL ET MINIMUM TILL.

Une garantie de la régularité et la précision du semis.



- Disponible de 6' à 40'.
- Choix multiple de l'espacement des rangs incluant les rangs jumelés.
- Ouvreur double disques avec bras du support parallèle.
- Distributeur de semence de grande précision exclusif.
- Roulement à billes extrarobuste (HD) sur les disques ouvreurs et les roues presseuses.
- Construit pour les travaux lourds.

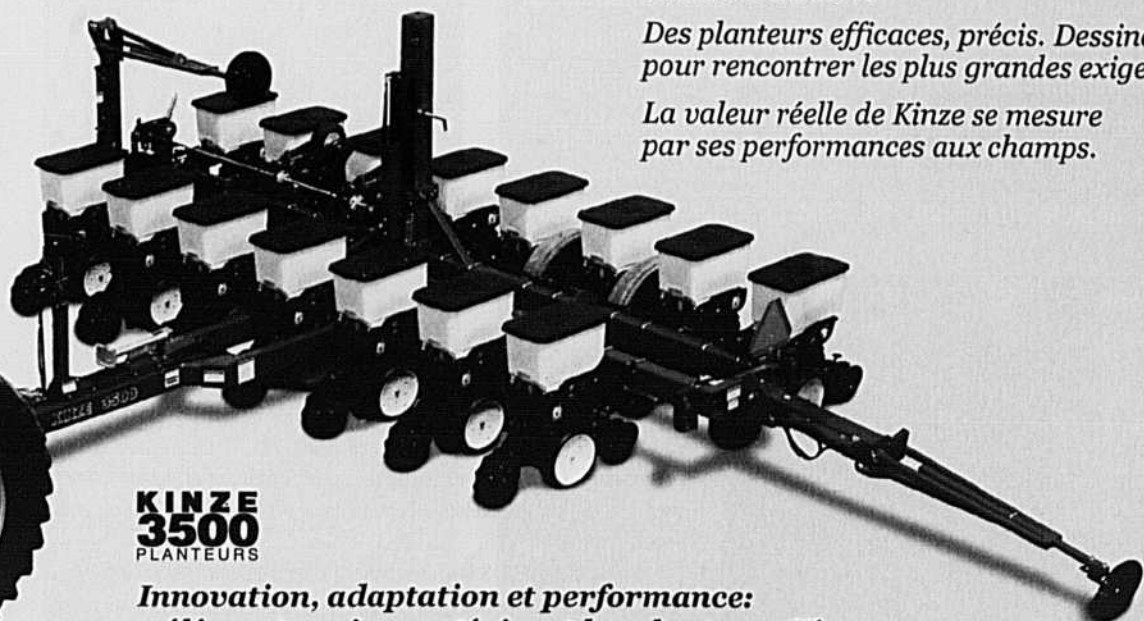


LA NOUVELLE GAMME DE PLANTEURS RÉVOLUTIONNAIRES KINZE

Innovation

Des planteurs efficaces, précis. Dessinés et construits pour rencontrer les plus grandes exigences de l'industrie.

La valeur réelle de Kinze se mesure par ses performances aux champs.



KINZE
3500
PLANTEURS

***Innovation, adaptation et performance:
3 éléments qui caractérisent les planteurs Kinze.***



EDGEVAC

KINZE



LES MEILLEURES MARQUES.
POUR PLUS D'INFORMATIONS: 819 379-8551
FAX: 819 379-8912 • www.machinerie.com



fait ses preuves », indique Phil Bailey, directeur des ventes chez SeCan. Variété destinée à l'alimentation humaine, la OAC Wallace réussit aussi bien en semis direct que sous travail conventionnel, et elle est également tolérante au phytophthora.

SEMENCES GRIPON

Spécialisé dans les marchés d'exportation, Semences Gripon désire promouvoir à nouveau cette année la production du soya natto. « Le Japon importe entre 120 000 à 130 000 tonnes de natto, et au Québec il se produit près de 10 000 tonnes, souligne Pierre Mollet de Semences Gripon. Le potentiel de développement du soya natto est donc très grand. » Semences Gripon travaille présentement sur quelques variétés de soya natto, quatre d'entre elles seront à l'essai chez les producteurs. « S'ajoutent aux variétés natto, des variétés de soya pour le tofu - la Calao et la Toki - et à identité préservée, la Condor. Toutes des variétés destinées aux marchés d'exportation », précise Pierre Mollet.

PEDIGRAIN

Pedigrain introduit une nouvelle variété d'orge cette année : la Sedna. Une orge à paille longue développée au Centre de recherche et développement Nevico, à Sainte-Rosalie. « Une orge six rangs à maturité tardive, mentionne Richard Prévost, le directeur de Pedigrain. La Sedna à une excellente tenue, un rendement supérieur à la moyenne, une forte résistance au charbon et au mildiou. » Destinée au marché d'alimentation animale, la Sedna produit également de très beaux épis.

WILLIAM HOUDE

Chez William Houde, on vous propose deux nouvelles variétés de céréales en 2008 : l'avoine Canoë et le blé Brookfield. La Canoë est une avoine blanche vêtue avec un poids spécifique de 39g/1000 gr. Adaptée aux zones 2 et 3, la Canoë est forte en paille. Pour sa part, le Brookfield est un blé panifiable avec un haut potentiel de rendement. En 2006, l'indice de chute était de 113 %. Le Brookfield a une excellente tenue malgré une longueur de tige moyenne de 95 cm. Le Brookfield atteint sa maturité trois plus jours tard que le AC Barrie.

SYNAGRI

Deux nouveaux enregistrements ont été accordés à Synagri cette année pour les variétés de blé Carnaval, un blé d'automne et le Mégantic, un blé panifiable. « Le Carnaval est un blé d'automne fourragé bien adapté à nos conditions hivernales et qui a un rendement relatif de 110 à 115 % », indique Cécile Tétrault, conseillère technique céréales chez Synagri. Le Mégantic est un blé panifiable très hâtif au potentiel de rendement intéressant.



Synagri propose deux nouveaux blés : le Carnaval et le Mégantic, précise la conseillère technique céréales Synagri, Cécile Tétrault.

« Nous avons reçu l'enregistrement du Mégantic en juin dernier, 2008 sera donc une année de multiplication pour ce blé, mais il y aura tout même un volume de semences disponibles pour les producteurs », précise M^{me} Tétrault. Une des particularités boulangères du Mégantic est la grande capacité d'absorption d'eau de sa farine.



Le blé Brookfield



L'avoine Canoë

Photos : William Houde

SEMICAN

Semican s'associe à Les Moulins de Soulanges, un partenariat entre Agri-Fusion, Première Moisson et La Milanaise. « Semican développe des marchés niches, et notre association avec Agri-Fusion et Les Moulins de Soulanges va dans ce sens, explique Jean-Yves Cloutier, directeur des ventes chez Semican. Une partie de notre recherche et développement sera orientée sur le développement de blés spécifiques qui vont répondre à leur marché. »

En janvier 2008, Semican soumettra une nouvelle avoine nue à l'enregistrement. « Cette nouvelle variété aura notamment comme avantage d'être exempte de duvet sur l'amande - qui cause des démangeaisons et qui rend désagréable sa manipulation - et aura un pourcentage de gras de 9 % », souligne Jean-Yves Cloutier. Dans l'orge de brasserie, Semican lance la Calder, une variété d'orge à deux rangs. « Quatre-vingt-dix pour cent des lots d'orge de brasserie ont classé cette année », mentionne monsieur Cloutier. Depuis que Canada Malt - le principal acheteur

— exporte le malt produit au Québec, toutes les variétés d'orge de brasserie sont maintenant acceptées.

SEMENCES DU QUÉBEC

Les Semences du Québec limitée (SQS) introduisent la Yelder, une nouvelle orge. « Une orge six rangs à haut rendement en grain et en paille, idéale pour les producteurs laitiers, indique Marie-Andrée Noël, experte en productions végétales à SQS. La Yelder à un poids à l'hectolitre de 64 kilogrammes et malgré une hauteur de paille élevée, elle n'a pas tendance à la verse. » La Yelder sera distribuée par le réseau Agrocentre. « À surveiller aussi, le traitement de semences en vrac avec le Cruiser disponible à l'Agrocentre Farnham et le programme de points orange », souligne Marie-Andrée Noël.



La Yelder, une nouvelle orge disponible à travers le réseau Agrocentre.

Photo : Semences du Québec

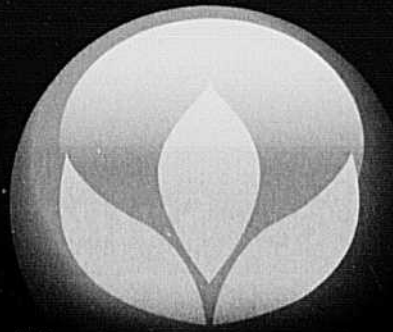
Suivez le guide



Le magazine *Grandes Cultures* vous présente les **Résultats des essais Maïs-grain et de cultivars de plantes oléoprotéagineuses 2007 et les recommandations de cultivars de céréales 2008**. Ce guide regorge d'informations, mais avant de le consulter, on vous suggère de lire attentivement les pages d'introduction relatives aux différentes sections : maïs, oléoprotéagineuses et céréales. Vous y trouverez notamment la méthodologie utilisée pour effectuer les essais, le nombre de sites, la population finale de plants à l'hectare et aussi des mises en garde sur la façon d'utiliser les résultats.

Pour Gilles Tremblay, chercheur au CÉROM et président de l'Atelier Maïs des Réseaux grandes cultures du Québec, ce guide est une source d'information objective pour le producteur agricole : « On applique les critères et le même protocole à tous les hybrides de maïs et peu importe la performance des hybrides, les résultats seront publiés. » Le guide est donc un outil qui permet de faire un choix éclairé, il s'ajoute aux résultats d'essais des semenciers et aux parcelles d'essais effectués à la ferme.

Dans les essais d'hybrides de maïs-grain, ce sont les semenciers qui décident ou non de participer et ils sont libres de soumettre les hybrides de leur choix. Pour les oléoprotéagineuses et les céréales, les résultats des essais permettent de supporter les cultivars pour leur enregistrement. Bonne lecture!



Récoltez vos points **ORANGE**



Accumulez vos points ORANGE avec vos achats



Agrocentre Farnham Inc.
(450) 296-8205

Agrocentre Fertibec Inc.
(450) 454-5155

Agrocentre St-Hyacinthe Inc.
(450) 796-3360

Agrocentre St-Pie Inc.
(450) 772-2475

Les Engrais Lanaudière Inc.
(450) 759-1520

Agrocentre Vinisol Inc.
(819) 293-5851

Contactez votre représentant(e) *pour en bénéficier*

24



synAgri

Les céréales ont une

marque



Semico

Développées par la recherche de chez nous pour VOUS !

Blé ORLÉANS

- Meilleur rapport qualité/rendement des blés de type panifiable

Blé MÉGANTIC

- Allie performance agronomique, qualité et maturité hâtive.

Orge OCÉANIK

- Orge à 6 rangs hâtive avec très bonne tenue

Orge SYNABELLE

- Excellent rendement dans toutes les zones avec un poids de 1000 grains exceptionnel

Avoine SYLVA

- Possède toujours un excellent rapport rendement/verse.

Avoine SYNEXTRA

- Nouveauté 2008
- Bon poids aux 1000 grains combiné avec un poids à l'hectolitre supérieur

SYNAGRI QUÉBEC
418 832-6196

SYNAGRI SAINT-HYACINTHE
450 799-3245

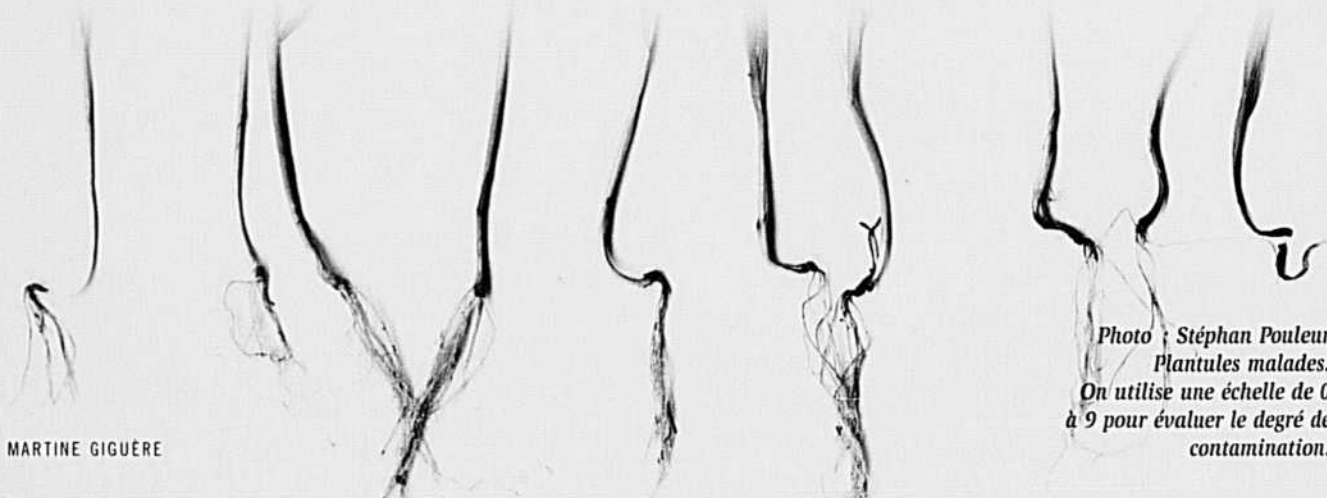
SYNAGRI MONTRÉAL SUD-EST
450 346-5384

SYNAGRI RIVE-NORD
450 752-1081

SYNAGRI EST ONTARIO
613 932-0275

25

La qualité sanitaire des semences de céréales



MARTINE GIGUÈRE

Photo : Stéphane Pouleur
Plantules malades.
On utilise une échelle de 0
à 9 pour évaluer le degré de
contamination.

La qualité sanitaire des semences (degré de contamination par des agents pathogènes) au Québec varie beaucoup. Stéphane Pouleur, chercheur au Centre de recherche et de développement sur les sols et les grandes cultures d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Québec, a fait un inventaire de la qualité sanitaire des semences certifiées au Québec. État de la situation.

Les traitements de semences sont devenus incontournables. Pourquoi? La réponse est fort simple : « On ne connaît pas le degré de contamination des semences et on ne peut pas prévoir les risques de maladie causés par les champignons du sol. Le traitement de semences devient alors une assurance, une façon de mettre les chances de son côté » mentionne Stéphane Pouleur. Notre grande méconnaissance vient notamment de l'efficacité des divers traitements de semences. Au début du XX^e siècle, la présence du charbon causait des pertes de rendements importantes, de 20 à 40 %. Avec l'arrivée des traitements

de semences et de leurs grandes efficacités, le charbon n'est plus une menace. Ainsi aujourd'hui, on traite les semences pour réduire l'incidence des maladies sans connaître la qualité sanitaire initiale des semences, on ne connaît plus notamment la sensibilité des cultivars au charbon.

UN INVENTAIRE RÉVÉLATEUR

L'inventaire de la qualité sanitaire des semences effectué par Stéphane Pouleur a permis d'identifier que les semences certifiées sont contaminées, et ce, parfois à des degrés élevés. « Les tests de germination étaient faits la plupart du temps sur des semences traitées », relate le chercheur. Et les conditions optimales pour le test de germination ne sont pas les mêmes que pour le développement des pathogènes. On pense ici aux maladies fongiques causées par les *Fusarium* et au *Bipolaris sorokiniana*. De 1997 à 2000, parmi les lots de semences à l'étude, jusqu'à 70 % des lots de blé et 50 % des lots d'orge avaient été traités avant le test de germination. Parmi les lots non traités, certains étaient assez sains tandis que d'autres étaient contaminés jusqu'à 86 % par les *Fusarium* ou à 100 % par le *Bipolaris sorokiniana*. Toutes les semences provenaient de lots de semences certifiées.

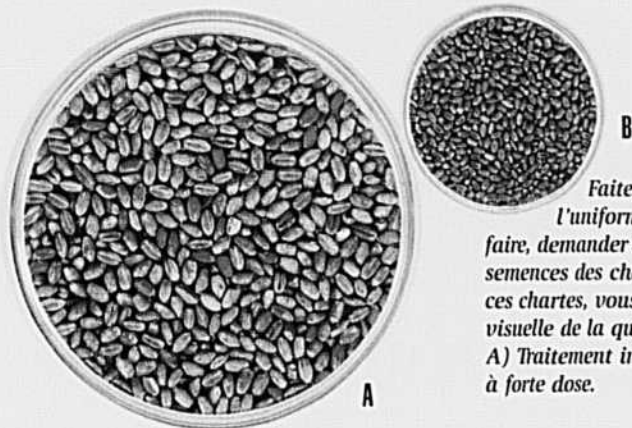
Les conclusions de l'inventaire ont mené à la formation du Comité Qualité des semences, un comité formé par le Syndicat des producteurs de semences *pedigree* du Québec et dont l'objectif est

l'amélioration de la qualité des semences (mauvaises herbes, maladies, etc.)

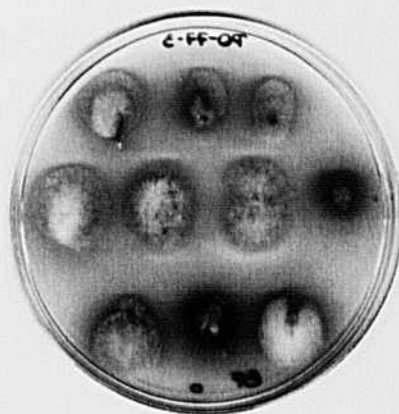
UNE INDUSTRIE EN MOUVEMENT

Suite à ces résultats, le chercheur a émis quelques recommandations. Tout d'abord, l'utilisation de semences certifiées demeure un excellent choix. Ensuite, il faudrait demander aux semenciers de spécifier si le test de germination a été fait sur semences traitées ou non. Le test de germination doit être fait sur des semences non traitées. « Une façon de faire de plus en plus répandue dans l'industrie », mentionne le chercheur. Certaines recommandations sont par contre difficiles à mettre en œuvre admet Stéphane Pouleur, notamment la dissociation du coût du traitement versus le coût de la semence, ou de demander l'application de la dose maximale du produit. L'avoine gagnerait aussi à être traitée, mais le coût du traitement et l'incertitude quant aux intentions de semis freinent l'application de traitement de semences.

Certains pays ont établi des seuils de contamination, par exemple en Hongrie où le seuil est de 20 %. Dépasser ce seuil, on recommande de ne pas utiliser les semences. Au Québec, nous sommes loin de la mise en place d'un tel seuil. Et la situation est délicate, car certaines années – plus favorables aux développements de maladies et à la contamination – les semences pourraient être fortement contaminées et dépasser le seuil fixé, et ce, malgré



Faites une vérification visuelle de l'uniformité du traitement. Pour ce faire, demandez à votre fournisseur de semences des chartes de couleur. À l'aide de ces chartes, vous pourrez faire une évaluation visuelle de la qualité du traitement. A) Traitement inégal. B) Traitement uniforme à forte dose.



Stéphan Pouleur, en collaboration avec Les Laboratoires QUELAB, a développé un test visuel pour évaluer la présence de *Fusarium graminearum* à partir de semences. Les semences sont placées dans des boîtes de pétri avec un milieu de croissance sélectif pour le *Fusarium graminearum*. Ainsi après quelques jours, selon la couleur des colonies on peut détecter la présence de ce *Fusarium*, le plus agressif pour causer des fontes de semis et des maladies de racines.

Pour pallier à une piètre qualité sanitaire des semences, certains suggèrent d'augmenter la dose de semis. Du même coup, on augmente l'inoculum au champ. En plus, on introduit des souches de champignons plus performantes qui auront la possibilité de se croiser entre elles.

une bonne régie au champ. On pourrait alors se retrouver en pénuries de semences.

TRAITEMENTS BIOLOGIQUES DE SEMENCES

Les derniers travaux de Stéphan Pouleur portent sur les traitements de semences acceptés en production biologique. « Dans l'Ouest canadien, deux traitements ont été développés, un traitement à la chaleur sèche et un autre avec de la vapeur de vinaigre », relate-t-il. En Suède, une compagnie a développé une expertise et elle traite les semences avec de la chaleur humide. Le chercheur a donc mis en place un premier essai en laboratoire et chambre de croissance où des semences ont été traitées avec de la chaleur sèche, de la vapeur de vinaigre et un témoin. On vérifie notamment le pourcentage de germination et le développement de maladies sur les plantules. « Nous allons envoyer des semences en Suède pour qu'il effectue

le traitement à la chaleur humide, puis nous ferons les essais ici », souligne Stéphan Pouleur. Si les résultats obtenus en laboratoire sont concluants, les essais devraient se poursuivre aux champs. Les projets d'inventaire de la qualité sanitaire des semences et la productivité des semences ont été rendus possibles grâce à l'appui d'ACC, de la FPCCQ, de La Coop fédérée et de Semico.

VOUS ÊTES PROTÉGÉ
PAR WESTEEL.
TOUT EST COOL.



Passez nous voir au Salon de l'agriculture



WIDE-CORR^{MD}
En tête de l'industrie pour la robustesse et la durabilité sans renforts
■ Capacité de 2 390 à 56 731 boisseaux



CENTURION^{MC} W
Une combinaison imbattable de robustesse et de valeur
■ Capacité de 2 930 à 73 360 boisseaux



EASYCHECK^{MC}
Maintient les conditions de stockage optimales
■ Réduit sensiblement la possibilité de dégradation ou de réduction du grain

ÉGALEMENT OFFERTS PAR WESTEEL :

Systèmes d'aération – Circ-Air^{MC}, plancher complet, demi-cercle et aérateurs
Cônes de trémies – NOUVELLES dimensions 24 pi et 27 pi; seul un cône Westeel préserve la robustesse Westeel
EasyFlow^{MC} – Systèmes de déchargement ronds et en forme de "U" très performants

EXIGEZ LA QUALITÉ
WESTEEL

Contactez Westeel à Saint-Simon (Comté de Bagot), Québec
Tél. : 1 800 363-1035, Téléc. : 1 450 798-2929
www.westeel.com

PORTRAIT DE LA PRODUCTION DE GRAINS DE SEMENCES GÉNÉALOGIQUES

Quelques revirements notables, mais des difficultés persistent

LUC BELZILE, FPCCQ

On constate quelques revirements en observant les données de production relatives à l'année 2007 et celles concernant la commercialisation des grains de semences produits en 2006. D'abord, au chapitre de la production, le tableau 1 nous apprend que les superficies inspectées ont connu une baisse comparable au Québec que dans l'ensemble du Canada, soit 6 %. Nous étions plutôt habitués, dans les dernières années, à enregistrer une hausse au Québec alors que l'ensemble du Canada montrait de légères baisses de production ou des hausses très minimes.

Les données de l'Association canadienne des producteurs de semences (ACPS) sur les superficies inspectées nous apprennent donc que le blé a connu la plus forte hausse alors que l'avoine demeurait relativement stable et l'orge, le soya et les autres grains de semences enregistraient des baisses notables. La hausse du blé n'absorbe cependant pas la baisse des autres grains puisque la variation globale se situe plutôt à -6 %. En fait, il s'agit de la première baisse des superficies inspectées depuis l'année 2002 au Québec. Si la situation est compréhensible pour l'orge, elle est plus inquiétante concernant le soya. En effet, si les superficies en culture d'orge commerciale ont diminué constamment et considérablement dans les cinq dernières années, on n'observe pas cette tendance dans la culture de soya. Les producteurs de semences généalogiques peuvent donc se questionner à savoir si le phénomène de l'« autosemence » a repris de la vigueur récemment dans la culture du soya.

À l'échelle canadienne, la culture du blé de semence écope le plus avec une baisse de production de près de 23 % entre 2006 et 2007, laquelle a été compensée par des hausses importantes dans l'orge et le canola. À l'égard du soya, la tendance canadienne est à l'image de la québécoise bien qu'elle soit de plus grande ampleur (tableau 1).



Photo : Famille Bergeron

Les données issues du plan conjoint des producteurs de cultures commerciales nous instruisent aussi sur certains phénomènes intéressants. D'abord, les données des quantités commercialisées du tableau 2 montrent que ces quantités ont suivi les tendances baissières relatives à la production dans les cultures d'orge et de soya. Fait à noter cependant, les quantités commercialisées d'orge ont diminué, en pourcentage, de façon plus importante que les superficies inspectées. Cela signifie donc que les producteurs d'orge de semence sont probablement restés avec des volumes plus importants sur les bras qui avaient été produits en option de production. C'est d'ailleurs ce que démontre le ratio commerce/production relatif à l'orge qui, à 46 % (49 % pour la récolte 2005), illustre le fait que les marchands font signer encore trop de superficies en option de production relativement à leur besoin. Ce phénomène est encore plus grave dans

le soya qui affiche désormais un ratio commerce/production de 49 % à l'égard de la récolte 2006 alors que ce ratio était de 58 % l'année précédente. Cette chute dans le ratio commerce/production de la production de soya de semence est à même de jeter davantage dans l'incertitude le producteur de soya de semence. La situation est extrêmement préoccupante pour celui-ci puisqu'il n'a pas la protection assurée par la Convention de production de semences qui, elle, ne concerne que les céréales.

Concernant l'avoine et le blé, on pourrait se réjouir de voir les quantités commercialisées de ces cultures augmenter de façon importante, mais l'effet ne se fait pas sentir sur le ratio commerce/production de ces cultures de semence. En effet, ce ratio est de 50 % dans le cas de l'avoine, alors qu'il était de 51 % l'année précédente, et de 56 % pour le blé tandis qu'il était de 57 % un an auparavant.

On constate donc que, globalement, il y a juste un peu plus de la moitié de la quantité de semences produites qui soit effectivement commercialisée en semence généalogique. Le Syndicat des producteurs de semences *pedigree* du Québec (SPSPQ) a souvent expliqué par le passé les facteurs à l'origine de ce phénomène. Il semble en effet de plus en plus que les acheteurs de semences généalogiques font systématiquement produire en option de production l'équivalent de 30 % de chaque lot de semence octroyé en contrat de production. Vu sous un autre angle, les acheteurs de semences ont apparemment offert des contrats de semences à un plus grand nombre de producteurs pour offrir à chacun une part réduite de production en contrat ferme. Le SPSPQ a réalisé cet état de fait dès 2004. Il est donc facilement compréhensible que la question des options de production non réalisées se trouve au centre des négociations actuelles sur la Convention de production de semences dans les céréales (tableau 2).

Vos semences, nous y pensons énormément.



Tellement, en fait, que nous présentons plus de 28 nouveaux hybrides de maïs cette année. Et maintenant, le caractère Agrisure® RW contre la chrysomèle des racines du maïs permet de créer, à partir de matériel génétique reconnu, de toutes nouvelles combinaisons qui vous faciliteront la tâche dans les champs. Chaque hybride a été sélectionné par des experts, et il y en a certainement un qui répond à vos besoins. Imaginez les possibilités que permet la combinaison de nos idées et de votre savoir-faire. Pour plus d'information, contactez dès aujourd'hui votre représentant NK® ou composez le 1-888-300-0147.

NK

Vos semences, nous y pensons énormément est une marque d'une compagnie du groupe Syngenta. Agrisure, NK, le design NK et le logo Syngenta sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta. © 2007 Syngenta Semences Canada, Inc.

syngenta

TABLEAU 1. SUPERFICIES INSPECTÉES ET VARIATIONS (HA) EN SEMENCES GÉNÉALOGIQUES AU QUÉBEC ET AU CANADA

Cultures	Québec			Canada		
	2006	2007	Variation	2006	2007	Variation
Avoine	7 748	7 786	0,5 %	29 442	27 779	-5,6 %
Blé	5 012	5 244	4,6 %	151 134	116 988	-22,6 %
Canola	0	0	0,0 %	18 567	23 700	27,6 %
Orge	6 089	5 476	-10,1 %	63 809	70 285	10,1 %
Soya	12 351	11 220	-9,2 %	79 047	68 085	-13,9 %
Autres	406	273	-32,7 %	154 390	148 120	-4,1 %
Total	31 607	29 999	-5,1 %	496 389	454 957	-8,3 %
Nombre de producteurs	579	544	-6,0 %	4 073	3 831	-5,9 %

TABLEAU 2. SEMENCES GÉNÉALOGIQUES COMMERCIALISÉES ET RATIO COMMERCE/PRODUCTION, RÉCOLTES 2005 ET 2006

Cultures	Quantité commercialisée (tonne)		Variation 2006 2005	Quantité produite (tonne) 2006	Ratio commerce/production (qté commercialisée) (quantité produite) 2006
	Récolte 2005	Récolte 2006			
	Avoine	9 404	10 323	9,8 %	20 454
Blé	7 597	8 910	17,3 %	15 990	56 %
Orge	10 887	8 918	-18,1 %	19 425	46 %
Total céréales	27 888	28 150	1,0 %	55 869	50 %
Soya	19 954	18 481	-7,4 %	38 041	49 %
Total	47 842	46 631	-2,5 %	93 910	50 %

TABLEAU 3. VALEUR À LA FERME DE LA SEMENCE GÉNÉALOGIQUE

Cultures	Valeur commercialisée		Valeur à la ferme		Valeur commercialisée Valeur à la ferme	
	Récolte 2005	Récolte 2006	Récolte 2005	Récolte 2006	Récolte 2005	Récolte 2006
	Avoine	1 625 626 \$	2 041 287 \$	3 168 720 \$	4 044 605 \$	51 %
Blé	1 672 046 \$	2 127 087 \$	2 921 406 \$	3 817 394 \$	57 %	56 %
Orge	1 820 126 \$	1 853 586 \$	3 681 507 \$	4 037 476 \$	49 %	46 %
Soya	6 082 928 \$	5 886 119 \$	10 478 355 \$	12 116 039 \$	58 %	49 %
Total	11 200 725 \$	11 908 079 \$	20 249 988 \$	20 249 988 \$	54 %	50 %

TABLEAU 4. ESTIMATION DE L'AUTOSUFFISANCE QUÉBÉCOISE EN SEMENCE GÉNÉALOGIQUE

	Avoine	Blé	Orge	Soya
Superficies en cultures commerciales (ha) ¹	112 742	56 342	100 019	193 657
Taux de semis (kg/ha) ²	95	135	130	95
Besoin en semences (t) ³	10 710	7 606	13 002	18 397
Semences commercialisées (t) ⁴	10 323	8 910	8 918	18 481
Semences produites (t) ⁴	20 454	15 990	19 425	38 041
Autosuffisance commerciale				
Semences commercialisées				
Besoin de semence	96 %	117 %	69 %	100 %
Autosuffisance de production				
Semences produites				
Besoin de semence	191 %	210 %	149 %	207 %

¹ Superficies assurées à l'ASRA en 2006

² D'après le Guide des normes culturales reconnues par la Financière agricole du Québec

³ Superficies des cultures commerciales/Taux de semis

⁴ Plan conjoint FPCCQ (année précédente à l'ensemencement de la culture commerciale; ex. : 20 454 tonnes d'avoine de semences produites en 2006 ont servi à l'ensemencement de l'avoine commerciale de 2007

En gardant à l'esprit le constat des lignes précédentes au regard des options de production et du faible ratio commerce/production, il faut être prudent dans l'analyse des données du tableau 3 au sujet de la valeur à la ferme de la semence généalogique. Si certains pouvaient voir la donnée de la valeur à la ferme comme un potentiel de revenu que nous ne réussissons pas à atteindre, on doit reconnaître que la situation est tout autre lorsque l'on met les données du tableau 3 en perspective de celles du tableau 4 sur l'autosuffisance. Force est alors de constater que la valeur à la ferme ne reflète pas une valeur potentielle, car les données d'autosuffisance nous montrent que la quantité de semences généalogiques commercialisées suffit à la demande des producteurs de cultures commerciales. Il n'en demeure pas moins que pour une valeur totale à la ferme de quelque 20 M\$, les producteurs de semences généalogiques n'obtiennent qu'environ 12 M\$ du marché. Entre la commercialisation de la récolte 2005 à celle de la récolte 2006, le rapport entre la valeur commercialisée et la valeur à la ferme est passée de 54 à 50 % (tableau 3).

Le tableau 4 nous permet tout de même de conclure sur une note positive en dépit du phénomène de surproduction occasionnée par les octrois systématiques d'options de production par les acheteurs de semences généalogiques. En effet, on peut y dénoter que le Québec atteint pratiquement l'autosuffisance dans la production de grains de semences généalogiques. Il ne s'agit pas d'un progrès extraordinaire, car les données d'autosuffisance affichent de tels résultats depuis plusieurs années déjà. Or, il est toujours encourageant de voir que les producteurs de semences généalogiques réussissent à conserver le marché domestique en dépit de la concurrence féroce des provinces limitrophes. On peut présumer que les efforts des producteurs québécois pour assurer une qualité dépassant les normes ne sont pas étrangers à ce phénomène. Toutefois, le phénomène de surproduction causée par les options de production non réalisées se fait ressentir sur les données d'autosuffisance également alors que l'autosuffisance de production avoisine 200 % dans la majorité des cultures de grains de semences. Cela signifie encore une fois que les producteurs de semences généalogiques, lorsqu'ils commercialisent un lot de semences au prix de la semence, doivent engager les coûts associés à la production de 1,5 à 2 lots de semences (tableau 4).



«Un partenariat spécialisé en soya»



Commandez tôt, épargnez gros!
et réservez vite les variétés vedettes
du spécialiste du soya

Semer la réussite avec Pro Seeds

Pour plus d'information, communiquez
avec votre représentant William Houde
ou au 1-800-663-0064



Le haut du podium pour Mycogen!

MAÏS FOURRAGER

MAÏS-GRAIN



L'OR
pour le
BMR

Remarquables
performances
des hybrides
Mycogen



	BMR	
	F2F485	
TMF		TMF
2L416		2Q296
2H308		2N050

	2P174	
	2P172	
2R416		2K152
2R426		2K154



SIÈGE SOCIAL
8, 3^{ème} rang O., Saint-Simon
Québec J0H 1Y0
williamhoude.com

Contactez-nous!
Bur. : 450 798-2002 ou
1 800 663-0064

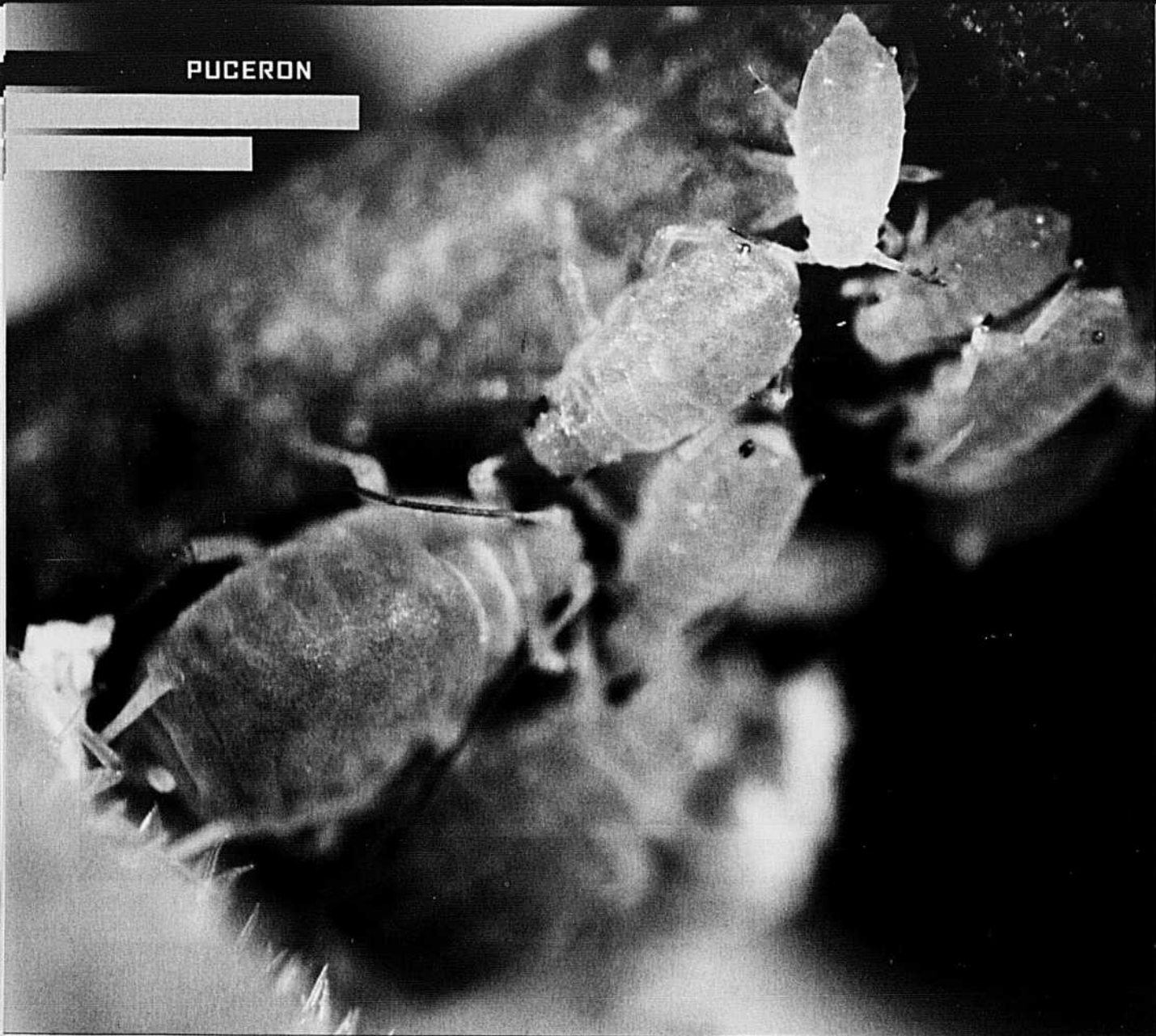


Photo : MATAQ

Le puceron du soya : un hôte indésirable

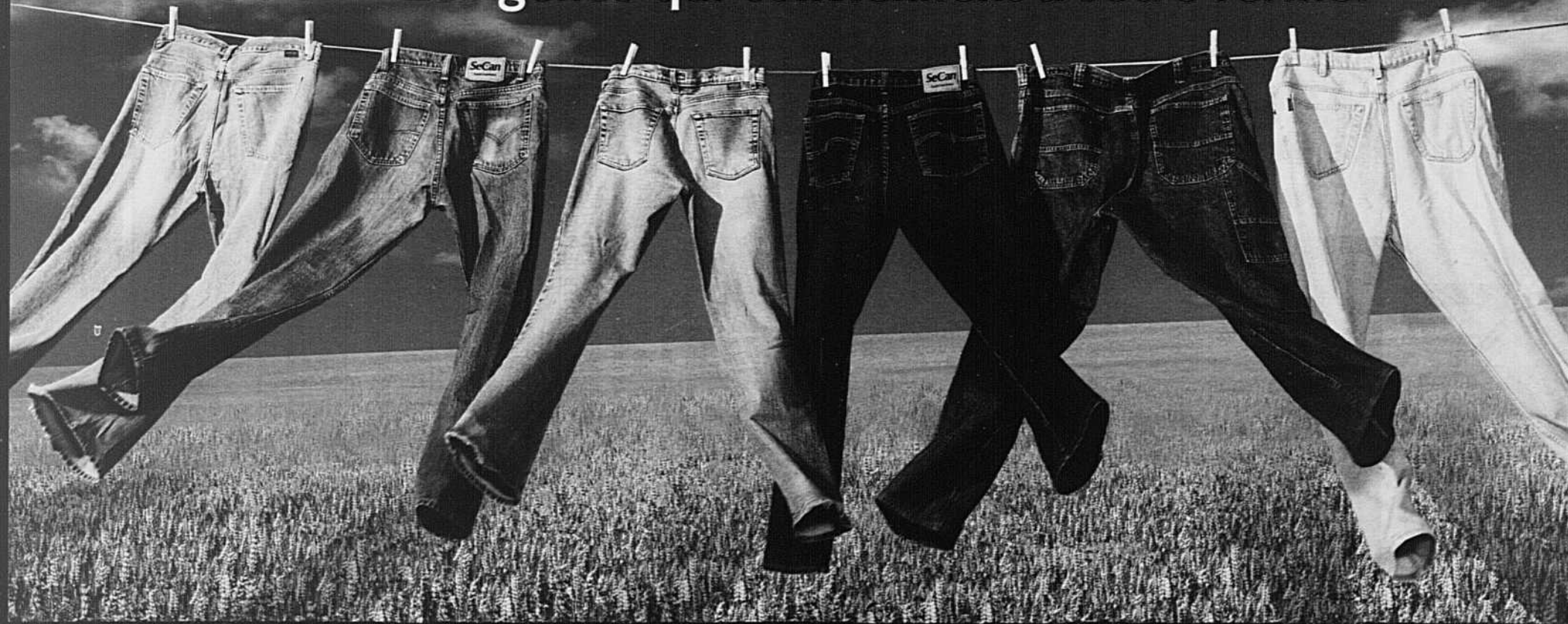
JACQUES BRODEUR*, MICHÈLE ROY**

Nous publions ici le premier de deux articles sur le puceron du soya. Ce premier texte décrit l'invasion récente par le puceron et les raisons de son établissement au Québec. Nous parlons aussi des questions de

dépistage et de seuils d'intervention. Un deuxième texte portera sur le rôle du puceron du soya comme vecteur de maladies virales, les dommages observés au Québec et les approches de lutte au ravageur.

Il y a six ans à peine, nous ignorions l'existence même du puceron du soya. Toutefois, depuis sa première détection dans un champ de la Montérégie-Ouest à la fin de l'été 2001, ce ravageur a grandement modifié la régie phytosanitaire des producteurs de soya du Québec. L'insecte a également sonné l'alarme générale chez les agronomes et les entomologistes. Il représente une réelle menace pour la culture du soya. Lorsque sévères,

SeCan Les gènes qui conviennent à *votre* ferme.



Les gènes SeCan vous rendent valeur exceptionnelle et performance fiable.

Quand vous voulez porter quelque chose de confortable et qui vous convienne, vous mettez vos jeans favoris. Quand vous investissez dans la génétique semencière, vous pouvez obtenir quelque chose qui vous convienne tout aussi bien avec SeCan.

En 31 ans, SeCan a remis plus de 51 millions de dollars aux phytogénéticiens publics et privés. Et maintenant, SeCan offre la plus vaste gamme de variétés hautement performantes dans plus de types de cultures que toute autre marque de semences. C'est pourquoi, il y a plus

d'agriculteurs canadiens qui comptent sur SeCan pour répondre à leurs besoins.

Choisissez le confort.

Pour des gènes qui conviennent à *votre* ferme, voyez votre détaillant de semences SeCan dès aujourd'hui.

SeCan

Votre partenaire semencier

www.secan.com



Le puceron du soya (a) et un plant de soya fortement infesté (b)

Photos : MAPAQ

les infestations entraînent des pertes de rendement. De plus, le puceron du soya peut transmettre d'importantes maladies virales aux cultures.

UNE INVASION MASSIVE... ET IRRÉVERSIBLE

Le puceron du soya, *Aphis glycines*, une espèce originaire d'Asie, a été observé pour la première fois en Amérique en 2000 au Michigan. Les circonstances de son introduction accidentelle demeurent méconnues. Sa progression fut par la suite fulgurante, typique des espèces invasives. En 2002, l'échantillonnage de 54 champs de soya répartis dans les neuf principales régions productrices du Québec a révélé que le ravageur était présent dans chacune des régions; 51 des 54 champs de soya étant infestés. Depuis lors, ce constat se répète à chaque saison. (photo ci-dessus) Au Québec, lors des toutes premières années de l'invasion, diverses observations laissaient présumer que la colonisation initiale des champs de soya s'amorçait à partir de vagues de pucerons en provenance des États-Unis; les pucerons ailés étant portés par des courants d'air, un phénomène similaire à celui décrit chez la légionnaire uniponctué. Suite à la découverte d'oeufs du puceron du soya en Montérégie au printemps 2004, nous savons désormais que des populations du puceron du soya hivernent en sol québécois. Bien que la démonstration soit à ce jour

incomplète, il est vraisemblable que les infestations annuelles des champs de soya résultent de la migration de pucerons en provenance à la fois des États-Unis et des hôtes primaires au Québec.

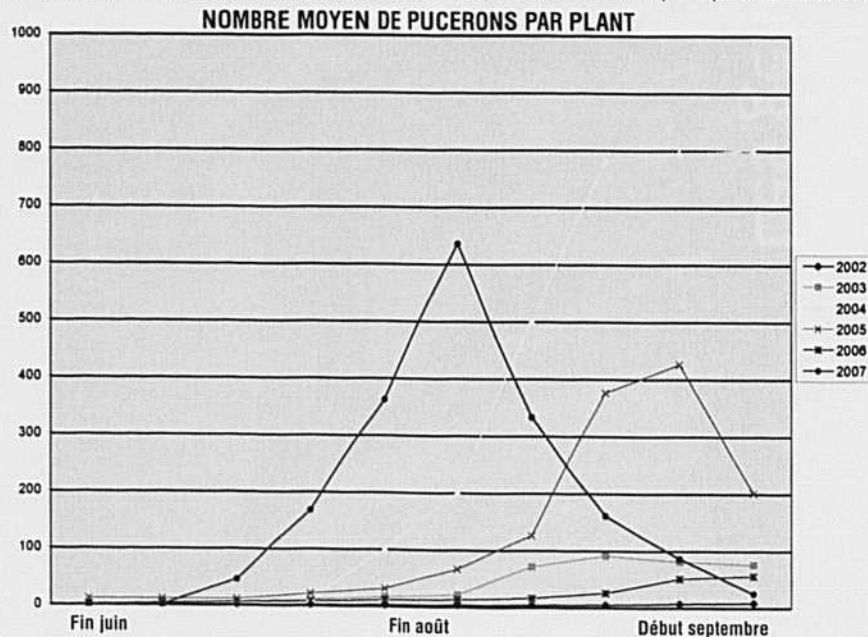
Les producteurs de soya et les conseillers agricoles doivent désormais composer avec le puceron du soya. La situation est malheureusement

irréversible puisque notre environnement procure à ce nouveau ravageur d'abondantes ressources et des conditions climatiques favorables à son implantation dans nos champs. Le puceron du soya se nourrit presque exclusivement de la sève du soya et les millions d'hectares de cette culture en Amérique constituent un énorme garde-manger pour le ravageur. De plus, au Québec comme ailleurs en Amérique, le puceron retrouve en abondance le nerprun, l'hôte primaire sur lequel il se réfugie obligatoirement à l'automne. Ironiquement et comble d'un malheur prévisible, le nerprun est également une espèce non indigène, introduite au siècle dernier comme arbuste ornemental. Il s'avère aujourd'hui une espèce indésirable, envahissante de nos écosystèmes. Finalement, les conditions climatiques du Québec conviennent tout à fait à l'établissement du puceron du soya puisqu'elles s'apparentent à celles de son habitat d'origine.

Tous les éléments s'emboîtent donc les uns aux autres pour que les femelles de cet immigrant clandestin pondent des milliards de bébés pucerons à chaque saison.

LA DYNAMIQUE SAISONNIÈRE DES INFESTATIONS

Depuis 2002, en collaboration avec le Réseau d'avertissement phytosanitaire, nous avons échantillonné à chaque saison une soixantaine de champs de soya sur le territoire québécois afin de décrire la dynamique saisonnière des infestations du puceron du soya. La figure 1 résume les observations et illustre deux principales conclusions.



Des semences qui font pousser de l'argent.

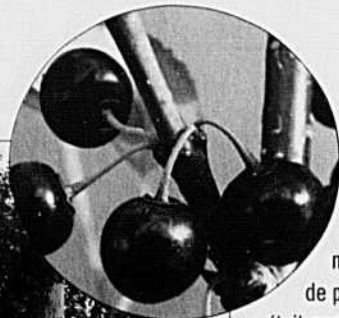
Protégez vos semences avant de les mettre en terre et elles vous donneront une récolte plus profitable dans tous les sens du terme. En fait, si vous utilisez nos produits Santé des semences^{MC}, vous récolterez jusqu'à 125 kg de plus par hectare. Comme vos cultures seront vigoureuses, résistantes aux insectes ainsi qu'aux maladies transmises par les semences et par le sol, elles pourront vous rapporter beaucoup plus.

Santé des Semences





Le nerprun et ses fruits



Photos : MAPAQ

puis que les pucerons ont été détectés deux à trois semaines plus tôt dans les champs. Cette situation a eu des effets négatifs sur la culture puisque les densités de populations ont culminé alors que le soya était particulièrement vulnérable aux infestations (stades R3 à R5). En conséquence, comme nous le verrons dans le prochain article, plusieurs producteurs ont traité leurs champs (figure 1 en page précédente).

Ensuite, la figure 1 illustre une grande variation de l'abondance des populations de pucerons d'une saison de croissance à l'autre. Ces infestations sont beaucoup moins importantes que celles observées ailleurs en Amérique du Nord pour la période 2002-2006, incluant les saisons 2004 et 2007. Cette différence provient d'une combinaison de facteurs : colonisation tardive des champs par le puceron du soya, résistance accrue des plants plus âgés aux attaques des pucerons, efficacité des ennemis naturels (prédateurs).

D'abord, les infestations se caractérisent par une colonisation tardive des champs, ce qui se traduit par l'atteinte des densités maximales de pucerons lorsque les plants atteignent un stade avancé de leur reproduction, soit les stades phénologiques R5 et R6. Une situation bien différente de celle observée aux États-Unis, où les plants de soya sont attaqués

dès que les plantules émergent du sol et où les populations de pucerons culminent en général aux stades phénologiques R3 et R4. Nous reviendrons dans un prochain texte sur les heureuses conséquences de cette colonisation tardive des champs pour les producteurs du Québec. Cependant, un patron un peu différent a été observé en 2007

LE DÉPISTAGE DES PUCERONS

Le dépistage des ravageurs représente la première étape de tout programme de lutte intégrée. Une méthode de dépistage doit être à la fois simple et économique, tout en ayant la rigueur nécessaire pour estimer adéquatement l'abondance du ravageur. Une technique originale et rapide de dépistage du puceron du soya (*Speed scouting for soybean aphid*) a été proposée par des chercheurs de l'Université du Minnesota en 2004. Elle repose sur une approche dite « binomiale », c'est-à-dire que le dépisteur doit établir la présence/absence du puceron sur le plant échantillonné; la « présence » étant déterminée par une densité supérieure à 40 pucerons. L'un des avantages de cette technique réside dans le fait que tous les pucerons n'ont pas à être dénombrés. L'effort de dépistage (nombre de plants à échantillonner) varie selon les niveaux d'infestation entre les plantes. Le dépisteur évalue le pourcentage de plantes infestées et émet une recommandation en fonction d'un seuil préétabli d'intervention. Trois scénarios sont envisagés : 1) aucun traitement n'est requis ; 2) le champ doit être traité ; 3) aucun traitement n'est requis, mais le champ doit être dépisté à nouveau dans un court délai (photo 3)

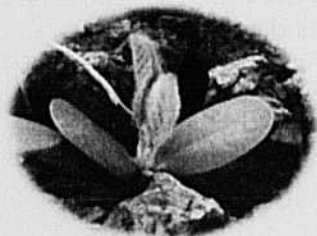
Ces deux dernières années, nous avons validé cette technique au Québec. Nos résultats suggèrent que les recommandations basées sur le « speed scouting » sont très fiables dans la grande majorité des cas. Par contre, le « speed



Ceresco

www.sgceresco.com

450-427-3831 • 1-888-427-SOYA



*Variétés de soya primées
à haute valeur marchande*

*Soutien technique
de qualité et sans frais*

Entreposage disponible

*Venez nous rencontrer au
Salon de l'Agriculture de St-Hyacinthe
15-16 & 17 Janvier 2008, kiosque 995*



*Du semis à la récolte...
votre soya nous tient à coeur*

La preuve est évidente. Vivez la différence Pride G3 sur votre ferme.

WWW.SEMENCESPRIDE.COM
1.800.265.5280

De Meilleures Racines, Des Plants Plus Forts

LA PUISSANCE POUR DES RENDEMENTS.

Nous entrons dans un nouvel ère avec la « Puissance Trois » pour les potentiels de rendements et la tenue. Les hybrides Pride G3 associent les critères suivants :

1. Meilleure génétique
2. La protection la plus complète contre les insectes offerte avec le nouveau YieldGard VT^{md} Triple et Poncho^{md} 250.
3. L'avantage de la *sécurité sur la récolte* avec Roundup Ready^{md}

De posséder la capacité et les outils pour maximiser les rendements et les performances agronomiques, n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui avec les conditions auxquelles font face les producteurs. « Quand vient le temps de livrer la performance, il faut s'adapter aux nouvelles règles du jeu » note Fred Sinclair, directeur du développement de produits chez Semences Pride. « Les producteurs recherchent un rendement maximum et une excellente tenue. C'est ce que nous leur offrons avec nos nouveaux hybrides

G3. Sinclair dit que tous les nouveaux hybrides PRIDE G3 possèdent le meilleur classement génétique en plus de la technologie deuxième génération YieldGard VT Triple. « Les hybrides Pride G3 offrent un plus haut niveau de protection contre la chrysomèle du maïs, un résultat supérieur contre la pyrale du maïs, ainsi que l'avantage du rendement lié à la sécurité de la culture avec Roundup Ready - Le TOUT-EN-UN incluant Poncho 250 pour le même prix. »

PRIDE EST PARTOUT... C'EST ÇA LA PERFORMANCE!



SEMENCES PRIDE

PRODUISEZ PLUS DE LAIT ET DE VIANDE À L'ACRE AVEC LES PRODUITS SOLUTIONS RATION TOTALE (S•R•T) DE SEMENCES PRIDE

- Meilleures génétiques et technologies disponibles pour les producteurs de maïs ensilage
- Le plus important programme d'essai à la ferme
- Les échantillons sont analysés dans un laboratoire indépendant pour l'énergie, ADF et NDF
- Nouveaux hybrides EDF choisis pour leur haute teneur en énergie et haute digestibilité
- Analyse LAIT en kg/tonne et kg/ha

WWW.PRIDEG3.COM
1.800.265.5280

scouting » surestime occasionnellement l'abondance des pucerons; des densités supérieures à 250 pucerons par plant (le seuil utilisé lors des essais) ont parfois été estimées alors qu'en réalité elles étaient inférieures à 150. Par ailleurs, nos travaux indiquent que dans une majorité de champs (71 %), les pucerons sont distribués de manière aléatoire, ce qui suggère que la position des plants échantillonnés dans un champ influence peu le dépistage. Dans ce contexte nous estimons que l'échantillonnage de plants le long d'un trajet en V, avec une distance de 7 à 10 m entre les plants échantillonnés, représente une méthode efficace pour évaluer l'abondance du puceron du soya. À notre avis, le « speed scouting » demeure une approche à privilégier, bien que certains ajustements soient nécessaires.

L'ÉTABLISSEMENT DE SEUILS D'INTERVENTION

Les seuils d'interventions permettent de déter-

miner les densités de ravageurs au-delà desquelles les applications phytosanitaires sont économiquement justifiées. L'établissement de ces seuils dépend du climat, des variétés de plantes, des régions de culture et du marché. Des seuils d'intervention pour le puceron du soya ont été développés en Asie et aux États-Unis. Depuis quelques années, sous l'impulsion des travaux issus des équipes américaines, un seuil de 250 pucerons par plant a généralement été adopté à travers l'ensemble des régions productrices de soya en Amérique.

Nous estimons toutefois que ce seuil unique ne correspond pas à la réalité du Québec puisqu'il ne considère pas le stade phénologique de la plante selon les niveaux d'infestation. Rappelons qu'au Québec, les pucerons colonisent généralement les champs de soya plus tardivement qu'aux États-Unis, soit à un moment où les risques de perte de rendement sont plus faibles. Les résultats de nos travaux suggèrent que des traitements insecti-

cides sont nécessaires pour des densités supérieures à environ 200 pucerons par plant aux stades R2 et R3; 500 pucerons au stade R4 et 650 pucerons au stade R5. Des traitements insecticides au stade R6 ont un impact très mitigé sur les rendements. Ces résultats doivent être validés par des essais additionnels incluant un grand nombre de parcelles et divers niveaux d'infestation. Cependant, nous pouvons cependant d'ores et déjà conclure qu'un seuil unique de 250 pucerons par plant ne correspond pas à la réalité du Québec.

Remerciements :

Notre recherche a été généreusement financée par le FQRNT (Programme des actions concertées), le MAPAQ (Programme Prime-Vert) et la FPCCQ. Des rapports détaillés de nos travaux sont disponibles sur demande.

**entomologiste, l'Université de Montréal*

***entomologiste, MAPAQ*



Le dépistage du puceron du soya

Photo : MAPAQ

QUI PENSE HARICOTS SECS PENSE



Commercialisation, nettoyage et ensachage de légumineuses.



- Contrat de production
- Semences
- Suivi technique
- Équipements de récolte (neufs et usagés)
- Pièces

www.haribec.com



919, route 239, St-Aimé
Tél: 450 788-2196

FAX: 450 788-2709 ✉ info@haribec.com

NÉS POUR LES RENDEMENTS

BÂTIS POUR SE DÉFENDRE AU QUÉBEC

Génétiqes de haute performance bourrées de puissance de rendements et de tolérances à de nombreuses maladies clés.

Voilà l'histoire intime de chaque cullivar de soja de marque Pioneer[®].

Communiquez dès aujourd'hui avec votre représentant commercial Pioneer.

La technologie qui produit[®]



PIONEER[®]
UNE SOCIÉTÉ DUPONT

MS, MC[®] Marques de commerce et de service dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred limitée. Toutes les ventes sont sous réserve des conditions contenues dans les documents d'étiquetage et d'achat. © 2007, PHL SOYBN006662P316AVA

Un maïs qui nous fait signe!

HUBERT BROCHARD*

Hamid Achchad récoltait un champ de maïs sucré exploité par le Groupe Richer, un important producteur de gazon du Québec, quand il a découvert un épi en forme de main, arborant quatre gros doigts! Le deuxième épi de la plante avait un aspect parfaitement normal, tout comme le reste de la plante et de ce champ de maïs. L'agronome s'est empressé de photographier le phénomène.

UNE CAUSE DIFFICILE À POINTER DU DOIGT

« Ces photos sont extraordinaires, s'exclame le D^r Peter Thomison, chercheur et professeur en sciences agricoles et horticoles à l'Université de l'État de l'Ohio. J'ai déjà vu quelque chose de semblable, mais nettement moins spectaculaire : des épis de maïs sucré se terminaient par deux gros doigts, une anomalie surnommée *patte d'ours*. » Selon le D^r Thomison, l'absence de dommages sur les autres plantes lui suggère

qu'il s'agirait d'un stress important, mais de courte durée subi par l'épi au début de sa formation (ex. : quand la plante atteint la hauteur du genou, pour le premier épi du haut). « Il pourrait s'agir d'une température très froide au début de l'été », avance le professeur-chercheur.

« Je n'ai jamais vu une chose pareille chez le maïs », dit Gérard Gilbert, agronome phytopathologiste au Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). « De telles originalités peuvent provenir d'une mutation génétique affectant le bon ordre de la division cellulaire très intense dans le jeune épi, poursuit M. Gilbert. Il recommanderait aussi le dépistage des phytoplasmes, des bactéries qui provoquent la malformation des organes reproducteurs.

À la Coop fédérée, Gilbert Brault évalue des centaines d'hybrides de maïs. Selon M. Brault, cette malformation pourrait affecter davantage

certaines variétés de maïs. « Nous avons aussi observé à quelques occasions chez un hybride de maïs-grain conventionnel le dédoublement du bout des épis, note-t-il. Mais jamais aussi fort que dans ce cas-ci. »

S'agit-il d'un dégât dû aux herbicides? On ne le retrouve pas parmi les dommages les plus courants, mais il faudrait pousser la recherche.

On sait que la mutilation d'organes de la plante force la croissance des régions latérales aux régions mutilées, par l'intermédiaire d'hormones végétales. Un stress quelconque aurait-il « mutilé » l'extrémité des jeunes épis, favorisant la croissance de ses parties latérales? « Il est très difficile de pointer du doigt une cause précise, mais il y a probablement eu l'influence combinée de la génétique et d'un stress particulier », croit M. Brault.

Pour Hamid Achchad, il s'agit en tout cas d'une petite merveille que la nature nous envoie!

**journaliste à la pige*



Cet épi de maïs sucré a fait la joie et la surprise de Hamid Achchad, agronome pour le Groupe Richer.

Photo : Hamid Achchad

LAW Séchoirs à grains Dernière génération

- 62% de récupération de chaleur, 2 niveaux de température = ÉCONOMIQUE
- Construction robuste, totalement fermé = SILENCIEUX ET PROPRE
- Mélange continu en cours de séchage = QUALITÉ DE GRAIN SUPÉRIEURE
- Automate programmable = UTILISATION SIMPLE



Ferme JP Vermette & Fils,
St-Simon

15 tonnes à l'heure en
moyenne en 2007

« Étant donné que le séchoir a une capacité de 40 tonnes, avec les chicanes, le grain se promène et ça prend 3 heures pour que le grain descende dans le séchoir. Le séchage se fait lentement et uniformément sans brûler le grain. Ça donne une bonne qualité et un bon poids pour le grain. Le séchoir LAW fait du beau grain, à un coût moindre et c'est ce que l'on recherche ! »



Mathieu Vermette



Productions JP Mallette,
Ste-Martine

20 tonnes à l'heure en
moyenne en 2007

« Avec notre ancien séchoir, il fallait toujours être proche. Aussitôt que les grilles se bloquaient sur le dessus du séchoir, on devait monter pour balayer les grilles. C'était bien plus d'entretien. Avec le LAW on n'a pas à se casser la tête, je n'ai jamais de problèmes. Depuis le début de l'année, je n'ai même pas eu à entrer dedans une fois ! »



Jean-Pierre Mallette

PRODUIT INNOVATEUR • FABRIQUÉ AU QUÉBEC



Agri-Fusion 2000,
St-Polycarpe

45 tonnes à l'heure en
moyenne 2007

« Quand j'ai fait mon choix, les principaux avantages que j'ai retenus étaient l'efficacité énergétique et la capacité du séchoir à garder la qualité du maïs. L'économie d'un séchoir de type LAW versus les autres séchoirs peut facilement être du simple au double en consommation de gaz. Sans aucun doute, c'est définitivement, à mon avis, un des meilleurs séchoirs sur le marché présentement ! »



Mario Gauthier



Ferme Grand Rang,
La Présentation

20 à 25 tonnes à l'heure en
moyenne en 2007

« Le bruit a joué beaucoup dans ma décision puisqu'il y a une résidence à environ 250 pieds. Le séchoir LAW est très silencieux comparativement au séchoir que j'avais avant. Un autre gros avantage avec le séchoir, c'est la propreté. Avec mon ancien séchoir, il fallait toujours nettoyer et balayer parce que c'était malpropre et avec celui-là c'est toujours propre, autant dans l'air que par terre ! »



Claude Bousquet

Solutions de manutention, entreposage et transformation de produit en vrac

LAW-MAROT

1150, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe, Québec • J2T 2G8
450 771-6262 • www.law-marot.com

ASRA

Les résultats de la nouvelle enquête de coût de production

MARIE-HÉLÈNE PARENT

Il y a déjà un bon bout de temps qu'on en entendait parler, qu'on les anticipait... Les résultats de la nouvelle enquête de coût de production sont enfin connus.

Bien qu'ils aient été annoncés et présentés sur plusieurs tribunes, leur présentation demeure peut-être incomplète et la compréhension encore à parfaire pour certains. Nous allons tenter, dans le présent article, de les expliquer le plus simplement possible.

POURQUOI FAIRE UNE ENQUÊTE

L'enquête de coût de production permet de déterminer le revenu stabilisé et le rendement, deux paramètres essentiels au calcul de la compensation d'assurance.

La FADQ exige que le coût de production soit mis à jour aux cinq ans. La dernière enquête pour les cultures de céréales, maïs-grain et de plantes oléoprotéagineuses (CMO) datant de 2000, une nouvelle enquête a été réalisée en 2005 pour une application dans l'année d'assurance 2007.

Pour assurer la bonne marche de l'enquête, de la collecte à l'analyse des résultats, un comité sectoriel est formé. Ce comité est composé du Centre d'étude sur les coûts de production agricole (CECPA), qui est responsable du cadre méthodologique, du MAPAQ, lequel veille à la réalisation de l'enquête sur le terrain, de la FADQ en tant qu'assureur et de la FPCCQ.

MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE

Le programme ASRA a pour objectif de « garantir un revenu annuel net positif aux entreprises agricoles qui opèrent selon les structures de production et de mise en marché prévues ». Ce ne sont donc pas toutes les fermes qui sont visées par l'enquête.



Photo : Famille Bergeron

Pour être visées, les entreprises doivent répondre à certains critères qui définissent la ferme spécialisée :

- Cultiver entre 150 et 650 ha de CMO
- Revenus agricoles bruts > 50 % des revenus bruts totaux
- Revenus de CMO > 80 % du revenu agricole brut
- Pas de croissance ou décroissance de plus de 25 % des superficies en production
- Pas de production biologique
- Pas d'installations pour le traitement et la mise en marché de la semence.

Pour éviter d'enquêter toutes les fermes visées, un échantillon est formé. La sélection de cet échantillon se fait au hasard et les fermes sollicitées doivent bien sûr accepter de participer. Pour l'enquête 2005, bon nombre de fermes ont été réticentes à participer à l'enquête pour diverses raisons, les principales étant le manque de temps ou d'intérêt pour l'enquête.

Le graphique suivant illustre la notion de populations visées et d'échantillons et les compare à la population totale. On y voit le nombre de fermes restantes à chacune des étapes (tableau populations et échantillons).

UNE 2^e POPULATION

C'est la première fois que l'enquête de coût de production du produit CMO compte deux populations. La population 1 est spécialisée (>50 % des superficies) en maïs grain ou soya alors que la population 2 est spécialisée en avoine, blé fourrager, blé de consommation humaine, orge ou canola. Les coûts de production sont donc issus de l'intégration des résultats des deux populations.

LES FERMES ENQUÊTÉES

Les tableaux suivants montrent la répartition géographique des populations et des échantillons (tableau Répartition géographique).

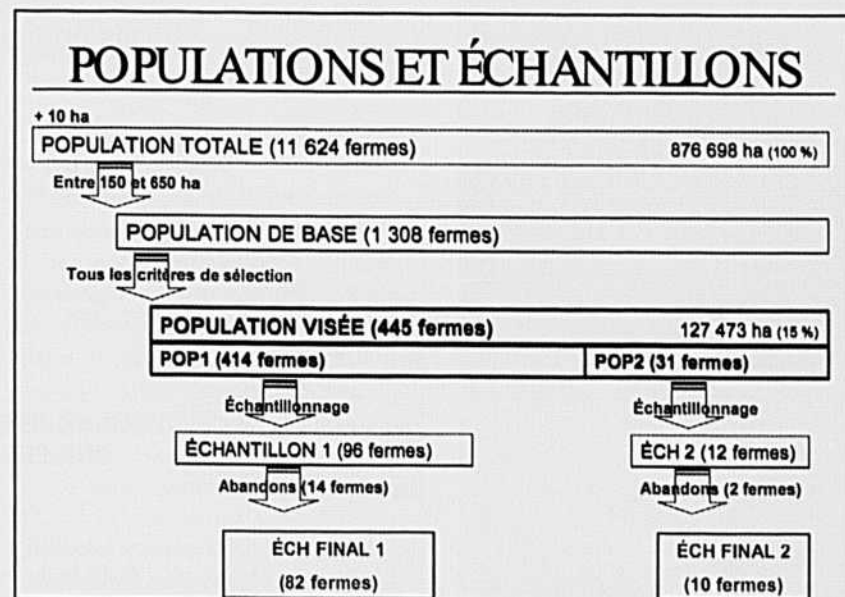
COMPILATION DES DONNÉES

Le principe du « tel que vu » est à la base de l'enquête, le résultat étant une photo de la situation de l'année 2005. Ce sont les données observées sur les fermes qui sont compilées en suivant certaines méthodologies. Les résultats proviennent d'une moyenne des données des fermes enquêtées. Il ne s'agit donc pas de faire un modèle de ferme. Malgré le principe du « tel que vu » certains ajustements sont faits, par exemple pour

annuler les effets climatiques, mais également pour tenir compte de certaines réalités. Par exemple, les frais de séchage du maïs grain sont ajustés pour tenir compte du fait que la récolte de l'année 2005 a été moins humide que la moyenne des années précédentes. Autres exemples : les frais de plan conjoint sont ajustés en fonction du rendement de la ferme moyenne et le travail de la famille, payé ou non, est rémunéré au taux horaire des employés. Le MAPAQ, en tant qu'enquêteur, reprend intégralement la comptabilité et la refait de sorte que les postes de revenus et de dépenses soient répartis entre les différentes activités (autres productions, forfait, personnel, cultures). Ce qui est attribué à l'activité cultures est ensuite réparti entre les différentes cultures (maïs-grain, soya, blé de consommation humaine, céréales).

RÉSULTATS

Les revenus stabilisés ainsi calculés sont présentés dans le tableau 1. Il est important de noter que ceux-ci devront être indexés pour tenir compte de la variation du prix des intrants puisqu'ils



ont été enquêtés en 2005 et qu'ils seront appliqués en 2007. Certains postes méritent une explication particulière :

Rendements

Pour annuler les effets climatiques, les rendements réels enquêtés sont remplacés par les ren-





Les céréales ont une
marque
Semico

M. Stéphane Martel

Métabetchouan, Québec

« L'orge OCÉANIK, combinée avec le programme de fertilisation 3 et 5 étoiles, m'a donné un excellent rendement moyen de 4,8 tm/hectare avec un taux d'humidité de 16 % lors de la récolte. »

La Ferme Avicole Sainte-Croix

SYNAGRI QUÉBEC
418 832-6196

SYNAGRI SAINT-HYACINTHE
450 799-3245

SYNAGRI MONTRÉAL SUD-EST
450 346-5384

SYNAGRI RIVE-NORD
450 752-1081

SYNAGRI EST ONTARIO
613 932-0275



dements probables de l'assurance récolte des fermes enquêtées. Les fermes sans rendements probables se voient attribuer le rendement de leur zone d'assurance récolte.

Les rendements d'assurance récolte sont établis à un taux d'humidité de 15 % pour toutes les cultures sauf pour le canola à 10 %. Cependant, la plupart du temps, les grains ne sont pas vendus à ces taux d'humidité. Les rendements sont donc ajustés en fonction de taux d'humidité à la livraison: maïs-grain, avoine, blé de consommation animale et orge (14,5 %), soya (14 %), blé de consommation humaine (13,5 %), canola (10 %).

Ventes de semences

Bien que sa production soit davantage axée sur les grains commerciaux, la ferme moyenne produit également des grains de semences qui seront vendus comme tel. Puisque les frais liés à la production de semences sont inclus dans le coût de production, il est nécessaire d'inclure la valeur ajoutée reliée à la vente de semences dans les autres revenus. Les proportions de ventes de semences sont les suivantes : soya et blé de consommation humaine (8,9 %), avoine (23,2 %), blé de consommation animale (7,5 %), orge (14,9 %). Il n'y a aucune vente de semences pour le maïs grain et le canola.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Si vous souhaitez avoir plus d'informations,

Bassins	Population visée 1		Échantillon	
	Nombre	%	Nombre	%
1- Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches	74	18	17	18
2- Estrie, Centre-du-Québec				
3- Saint-Hyacinthe	75	18	18	19
4- Sud-ouest-Montréal	139	34	32	33
5- Mauricie, Laurentides, Lanaudière, Laval	46	11	12	13
6- Haut-Richelieu	80	19	17	18
Total	414		96	

Bassins	Population visée 2		Échantillon	
	Nombre	%	Nombre	%
1- Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches	28	90	12	100
2- Estrie, Centre-du-Québec				
5- Mauricie, Laurentides, Lanaudière, Laval	3	10	-	0
Total	31		12	

vous pouvez toujours communiquer avec le centre de services de la FADQ de votre région. La FPCCQ met également à votre disposition des documents explicatifs sur son site Internet et vous pouvez

communiquer avec Marie-Hélène Parent au 450 679-0540, poste 8468.

¹ La Financière agricole du Québec, programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles

	MAÏS GRAIN	SOYA	BLÉ DE CONS. HUMAINE	BLÉ DE CONS. ANIMALE	AVOÏNE	ORGE	CANOLA
Superficies de la ferme moyenne (ha)	174,0	86,0	12,4	2,5	10,0	11,9	2,9
	\$/ha	\$/ha	\$/ha	\$/ha	\$/ha	\$/ha	\$/ha
CHARGES VARIABLES							
Semences	148,32	119,43	81,53	86,51	57,92	75,76	121,90
Fertilisants	244,85	22,19	158,34	132,40	73,78	103,96	144,79
Pesticides	66,93	79,49	32,85	38,12	17,51	31,23	26,07
Chaux	11,01	4,61	12,65	11,21	11,48	10,82	12,77
Location machineries et bâtiments	12,31	9,10	9,19	5,55	5,23	6,01	3,70
Location fonds de terre	76,78	78,73	58,30	31,48	26,68	38,44	50,45
Entretien machineries	71,97	53,30	58,38	58,03	56,73	59,52	48,28
Carburants	60,76	49,17	49,13	51,24	50,73	51,98	48,28
Séchage	111,87	1,71	8,27	5,80	6,47	4,82	9,73
Entreposage à la vente	0,78	0,34	0,03	0,05	0,05	0,04	0,09
Travaux à forfait	22,52	22,54	18,54	17,15	16,55	18,02	13,68
Plan conjoint	6,72	2,57	3,04	3,23	2,47	2,95	1,90
Autres frais de mise en marché	5,43	6,81	145,37	5,85	0,40	6,20	0,90
Électricité	9,46	3,73	4,26	3,46	3,36	3,61	2,89
Salaires employés	28,33	18,79	28,46	18,68	19,07	18,11	20,97
Salaires famille	36,42	22,94	21,65	15,04	14,89	15,25	14,17
Intérêts court terme	25,05	14,01	15,90	13,65	13,23	15,25	11,22
TOTAL CHARGES VARIABLES	939,51	508,96	705,89	497,45	384,55	461,37	487,04
CHARGES FIXES							
Entretien bâtiments et fonds de terre	22,97	13,90	13,49	10,03	10,03	10,03	10,03
Assurances	22,05	14,83	15,17	13,76	13,76	13,76	13,76
Taxes foncières nettes	5,76	6,10	4,45	6,48	6,48	6,48	6,48
Intérêts moyen et long terme	107,80	93,64	81,39	65,51	65,51	65,51	65,51
Autres frais	28,79	19,71	22,22	19,76	19,76	19,76	19,76
TOTAL CHARGES FIXES	187,37	148,18	136,72	119,74	119,74	119,74	119,74
AUTRES REVENUS							
Paie			51,48	38,60	38,60	38,60	
Ventes de semences		6,75	13,52	13,54	33,58	24,06	
Location	7,83	8,26	12,54	5,76	5,76	5,76	5,76
Intérêts et ristourne	7,47	4,47	3,17	4,74	4,74	4,74	4,74
Subventions	0,65	0,68	0,46	0,26	0,26	0,26	0,26
Divers							
TOTAL AUTRES REVENUS	15,95	20,18	81,17	62,89	82,93	73,41	16,78
REVENU STABILISÉ							
Coûts variables	939,51	508,96	705,89	497,45	384,55	461,37	487,04
Coûts fixes	187,37	148,18	136,72	119,74	119,74	119,74	119,74
Amortissements	173,49	139,62	154,38	123,63	123,63	123,63	123,63
Rémunération exploitant (à 90%)	168,60	108,03	127,29	127,29	127,29	127,29	127,29
Moins: Autres revenus	15,95	20,16	81,17	62,89	82,93	73,41	16,75
TOTAL REVENU STABILISÉ	1 448,02	884,83	1 043,11	801,31	648,27	754,61	842,84
Rendement (t/ha)	7,9	2,7	3,2	3,4	2,6	3,1	2,0
Revenu stabilisé (\$/t)	183,29	327,64	325,97	235,65	257,03	243,42	421,47

Tout commence par la semence

PIERRE FOURNIER*

Et dans le secteur du végétal, l'objectif est de se comparer au taureau Starbuck... un phénomène du Québec pour nos producteurs laitiers. Starbuck... tout un taureau! Reconnu à travers le monde, sa semence a voyagé dans plus de 45 pays et il a vécu pendant 19 ans...

En végétal, il se fait également beaucoup de recherche pour répondre aux goûts du marché, mais il est rare de voir une variété durer comme la carrière de Starbuck. S'il y a un domaine peu connu du consommateur, c'est bien ce qui se cache derrière le mot « semence ». Sans le réaliser, chaque jour le consommateur bénéficie du travail des sélectionneurs, et ce, depuis plusieurs années.

UN PEU D'HISTOIRE

On reconnaît depuis longtemps l'impact de bonnes semences sur le rendement et la profitabilité. Déjà en 1916, à Saint-Hyacinthe, la Société des producteurs de grains de semences du Québec y opérait un entrepôt. Mais ce n'est qu'en 1968 que l'Association des producteurs de grains de semence *pedigree* s'est créée. De nos jours, on l'appelle le Syndicat des producteurs de semence *pedigree* du Québec.

Quant à la France, un catalogue de semences a été créé en 1932. Chaque année, de 400 à 500 nouvelles variétés potagères et agricoles sont inscrites au catalogue (réf. : www.gnis.fr, Groupement national interprofessionnel des semences). Comme vous le voyez, ce n'est pas d'hier qu'on améliore nos plantes, ici comme ailleurs dans le monde. Elle regroupe plusieurs compétences : agronomie, biologie, sélection, production, logistique et commercialisation. Plusieurs travaillent dans l'ombre et mériteraient qu'on les cite de temps en temps. De plus, le rapport qualité-prix du produit (semence) pour le consommateur doit être compétitif si la compagnie distributrice veut rester en affaires.

Il s'investit beaucoup d'argent en recherche par les semenciers (dans le milieu, on parle d'environ 12 % de leur chiffre d'affaires) avec un système de protection intellectuelle, ce qui est le minimum pour assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les plantes ne servent plus qu'à nourrir le monde et les animaux. On veut en faire du carburant pour le chauffage et nos véhicules, des textiles, des produits pharma-

ceutiques, des biomatériaux, des isolants, des pièces d'automobiles, des décontaminants (phacélie, quenouille, lentille...) pour le sol, l'air et l'eau, du plastique biodégradable, etc. Voilà un éventail de produits que la recherche de nouvelles semences ou cultures comblera. Et on réussira. La chimie verte prend petit à petit de l'essor face à la pétrochimie. Et j'espère que cela profitera financièrement à nos producteurs ou à leur relève.

On évalue aujourd'hui à 1,7 million le nombre d'espèces vivantes connues à travers le monde. Mais six d'entre elles sont les plus importantes pour le nourrir et font l'objet de recherche intensive : le blé, le riz, le maïs, le soya, l'orge et la pomme de terre. Comme le défi des semenciers est de développer et de respecter le milieu, ils doivent adapter les semences à plus de résistance (insecte,

maladie, carence, manipulation), à plus de facilité à absorber les éléments nutritifs et à une meilleure transformation de matière sèche avec moins d'eau; en gros, utiliser moins d'énergie par unité de production. Aujourd'hui, selon Arvalis (Institut du végétal en France), sans apport d'engrais et sans protection contre les maladies et parasites, la production des six plus importantes cultures du monde chuterait de plus de 50 %! Alors, la table est mise pour la recherche, si on veut baisser les intrants... Voyons quelques résultats. Au Québec, on peut regarder ce qui se fait sur la semence en tapant ce site : www.spspq (syndicat producteur semence pedigree quebec). Pour le maïs et le soya, contactez vos fournisseurs habituels. Vous savez qu'on a doublé nos rendements depuis 50 ans, en général dans nos cultures : la bonne semence n'est pas



GRAINS ET SEMENCES

- Centre de séchage et de transformation certifiés biologiques
- Vente et achat de grains biologiques

MAÏS

Conventionnel - Maizex
Biologique - Blue River

SOYA

Conventionnel
Roundup Ready
Biologique

CÉRÉALES

Conventionnelles
(Secan et Belcan)
Biologiques
(Secan et Belcan)

FOURRAGÈRES

Conventionnelles -
Maple Seed

ENGRAIS VERTS

Moutarde, radis huileux,
vesce commune, etc.

3680, Les 60, Nicolet (Québec) J3T 1P4

Tél.: 1 866 293-2001 • Cell.: 819 696-8264

Télec.: 819 293-2002

Courriel : info@semencesrdr.com

www.semencesrdr.com

étrangère à cela. Selon l'INRA (France), un hectare de blé reçoit aujourd'hui huit fois moins de matière active de fongicide qu'il y a 20 ans et les rendements ont augmenté de plus de deux tonnes à l'hectare. Selon l'AGPM (Association des producteurs de maïs), avec le feuillage du maïs d'aujourd'hui, un hectare absorbe autant de CO² que quatre hectares de forêt.

Note : quatre sites européens répondent à beaucoup de questions sur la semence, les plantes et leurs bienfaits pour l'environnement soit : www.agpm.com, www.arvalis.fr, www.semence-mag.fr et www.gnis-pedagogie.org. Ces quatre sites s'adressent au public et veulent démystifier ce que les semenciers font.

Selon Dean Fairchild (Mosaic) publié dans PPI, la variété adaptée peut faire varier le rendement des cultures de 13 %. Pensons donc à vérifier ce que nos sols peuvent valoriser. Selon l'OMAF, la semence certifiée de soya comparée au semis de sa propre semence recriblée peut augmenter le rendement de 2,7 b/a (163 lb/a). L'Ontario, l'Illinois, l'Ohio et le Wisconsin appuient ces chiffres. Donc, mettons les

chances de notre bord : *semens certifié*. Plusieurs critères sont étudiés dans la production d'une semence aujourd'hui : la précocité, la vigueur à la levée, la résistance au froid, la pureté variétale, la qualité du grain, la régularité dans le rendement, le poids spécifique, la résistance à la verse, aux maladies, aux insectes, au stress de la chaleur, au manque d'eau, à la salinité des sols, son comportement au battage, au séchage, à la manipulation, son pouvoir germinatif, son état sanitaire, son adaptation à certains types de sols, à la densité de semis, à certains marchés spécifiques (huile, lignine, amidon, digestibilité), etc.

Comme le maïs occupe 1/2 million d'hectares chez nous, je voudrais terminer avec cette semence. Il y a 7000 ans, son épi ne mesurait que 2,5 cm! Grâce à la R & D sur la semence, aujourd'hui, on peut en voir de 25 à 30 cm.

- Dans le monde, il y a de la production de semence de maïs sur plus de 800 000 hectares. Les États-Unis et la Chine font les 2/3 de ces surfaces.

- La semence de maïs occupe la première place dans le monde et accapare le 1/3 des dépenses

en R & D, toutes semences confondues.

Pour Gilles Audette d'Agri-Fusion de Saint-Clet, le but ultime d'une bonne semence est d'obtenir de bons rendements. Pour lui, il n'est pas rare de voir dix champs semés de dix variétés différentes parce que les variétés répondent différemment selon le type de sol, les conditions du milieu, le climat, etc. Selon M. Audette, entre deux variétés dans un même champ, le rendement peut varier de 10 %. C'est essentiel pour sa survie. « Je recherche un produit fiable dont on connaît la valeur. Je me méfie des promesses de rendements records. Je me fie aux résultats « année-station », conclut-il. Faites comme lui, informez-vous et vérifiez sous vos conditions, les nouveautés qui vous sont suggérées. N'oubliez pas que la bonne semence fait avancer les rendements de 1,5 à 2 % par année... et que cette semence a peut-être demandé de cinq à dix années d'efforts et d'investissements pour arriver à votre champ! Alors, respectons cette matière vivante et organisons-nous pour qu'elle produise au maximum. Bon achat!

**agronome-conseil*



Abonnez-vous à : LA TERRE

DE CHEZ NOUS

555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9
450 679-8483 poste 7274
www.laterre.ca

Depuis 1929, *La Terre de chez nous* est le pilier de l'information agricole au Québec. Chaque semaine, plus de 100 000 lecteurs la consultent.

Avec votre abonnement, vous recevrez aussi les publications suivantes :
Bovins du Québec • Forêts de chez nous • Grandes Cultures • L'Utili-Terre • plus tous les dossiers spéciaux

Je m'abonne

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____ Téléphone : (____) _____
Courriel : _____

Abonnez-moi à *La Terre de chez nous* pour :

Québec 1 an: 56,98\$ 2 ans: 91,16\$ 3 ans: 113,95\$ (Taxes incluses)

Chèque

Cartes de crédit (Visa/Master Card)

Ci-joint la somme de : _____ \$

No. : _____

Exp. : ____/____/____

TPS : R 1218 5132 3
TVQ : 1006 1126 05
Prix en vigueur au Québec jusqu'au 31 juillet 2008
Extérieur du Québec : contactez-nous.

Signature _____

Le rendement de votre maïs est-il affecté par votre planteur?

La compagnie Case IH a conçu le planteur **DETERMINATOR** pour répondre à cette question. Ce planteur à maïs 6 rangs est monté avec les unités et compteurs de différentes compagnies (White, Kinze, Precision Planting, John Deere et Case IH).

Le **DETERMINATOR** a semé 21 différents grosseurs de grains à 18 vitesses différentes avec 3 types de traitement de semences. Réalisée avec différentes compagnies de semences (Dekalb, Pioneer etc.) et universités majeures, cette étude comprenait plus de 500 comparaisons côte à côte dans 5 états et 10 parcelles différentes. En tout, près de 40 000 échantillons furent comptabilisés.

Cette étude tenait compte de la population, l'espacement entre chaque plant, les plants retardataires au stade de 4 à 8 feuilles de croissance.

DANS TOUS CES ESSAIS, LE PLANTEUR 1200 CASE IH A SURCLASSÉ SES COMPÉTITEURS.



PRÉCOCITÉ

L'unité de planteur **Early Riser** permet une levée beaucoup plus rapide grâce au contact graine-sol supérieur qui stimule la germination vous assurant une **levée uniforme**.



UNE ÉMERGENCE TARDIVE RÉDUIT LE RENDEMENT.

L'épi au centre de la photo provient d'un plant qui avait deux feuilles de moins (de retard) comparé aux autres plants lors du décompte effectué en juin.

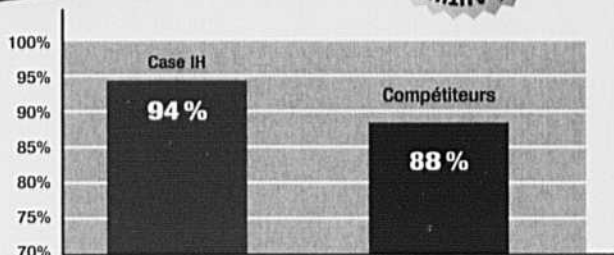


TABLEAU - POPULATION EFFECTIVE NETTE

La population effective nette tient compte du nombre de grains semés, de la population finale au champ, des retards dans la croissance des plants et des différences marquées d'espacement entre chacun des plants de maïs. Peu importe la vitesse semée (5, 6, 7 mph), peu importe la grosseur et le type de grain utilisé, le **planteur 1200 a surclassé ses concurrents dans tous les domaines**. Pour obtenir les détails complets de l'étude, rendez-vous sur www.plantstandmanagement.com

VOTRE CONCESSIONNAIRE CASE IH - POUR CEUX QUI EXIGENT PLUS !

BENOÎT BELLEROSSE INC.
BERTHIERVILLE

CENTRE AGRICOLE NICOLET-YAMASKA INC.
NICOLET

CENTRE AGRICOLE SAGUENAY
LAC ST-JEAN INC.
ST-BRUNO / LAC-ST-JEAN

CLAUDE JOYAL INC.
NAPIERVILLE
ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
ST-GUILLAUME
STANBRIDGE STATION

ÉQUIPEMENT PHANEUF ET BOUCHER INC.
MARIEVILLE

GARAGE BROCHU INC.
LA GUADELOUPE

GARAGE E. BOISSONNEAULT INC.
LYSTER

GARAGE E. COMTOIS INC.
WOTTON

GARAGE MAURICE LEBLANC
VICTORIAVILLE

JEAN-GUY & DENIS BOLDUC INC.
LA DURANTAYE

J.M. CHAGNON INC.
COATICOOK

LES ÉQUIPEMENTS ANDRÉ BELLAVANCE INC.
POINTE-AU-PÈRE

LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF INC.
GRANBY
UPTON

LES ÉQUIPEMENTS LAZURE
ET RIEUNDEAU INC.
HUNTINGDON
ST-CLET
STE-MARTINE

LES ÉQUIPEMENTS R. MARSAN INC.
LACHUTE
ST-ESPRIT, CTÉ MONTCALM

LES MACHINERIES PONT-ROUGE INC.
PONT-ROUGE

ROLLAND CLÉMENT & FILS
ST-AUBURNE

SERVICE AGRO-MÉCANIQUE INC.
ST-CLÉMENT
ST-PASCAL-DE-KAMOURASKA

Notre performance a un **visage**

Stéphane Galarneau
Expert-conseil
La Coop Profid'Or

The Elite logo, featuring the word "Elite" in a stylized, italicized font with a small graphic element to the left.

*Un visage, un nom
et une adresse de
chez nous. C'est par
le travail d'hommes
et de femmes d'ICI
que la marque Elite
grandit avec vous.*

*Par les gens d'ICI. Pour
les gens d'ICI. Seule la
marque Elite sélectionne
et perfectionne sa génétique
ICI à Sainte-Martine,
Saint-Hyacinthe
et Saint-Augustin
dans vos conditions.*

C'est ça la différence Elite.

